



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8826^e séance

Mercredi 28 juillet 2021, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. de Rivière	(France)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Geng Shuang
	Estonie	M. Lipand
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	Inde	M. Kakanur
	Irlande	M. Flynn
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Niger	M. Abarry
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Conformément à la procédure énoncée dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/372), qui a été arrêtée à la lumière des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le procès-verbal de la présente séance s'accompagnera d'un document récapitulatif (S/2021/685) où figureront les déclarations envoyées par les non-membres du Conseil.



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenantes suivantes à participer à la présente séance : M^{me} Lynn Hastings, Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé ; et M^{me} Judith Oppenheimer, Directrice exécutive d'Ir Amim.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M^{me} Hastings.

M^{me} Hastings (*parle en anglais*) : Je m'adresse aujourd'hui au Conseil de sécurité alors que l'ONU et ses partenaires apportent une aide urgente à Gaza à la suite de la récente série d'hostilités. Au-delà de la tragédie humaine, tant pour les Palestiniens que pour les Israéliens, et des dommages physiques causés par 11 jours de combats, les conséquences économiques de l'escalade du mois de mai ont exacerbé plus encore la crise humanitaire existante et gravement affaibli l'économie de Gaza.

Le 6 juillet, l'ONU, la Banque mondiale et l'Union européenne ont publié une évaluation rapide des dégâts et des besoins. Selon cette dernière, il est estimé que les dégâts à Gaza sont de l'ordre de 290 à 380 millions de dollars, tandis que les pertes économiques pourraient atteindre près de 200 millions de dollars. Le secteur

social a été le plus durement touché, affaiblissant considérablement le filet de sécurité des plus vulnérables. Il est estimé que les besoins immédiats et à court terme en matière de relèvement et de reconstruction sont de l'ordre de 345 à 485 millions de dollars. Le même jour, le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens a tenu une réunion technique afin d'harmoniser les efforts des donateurs et d'aider à faire face aux conséquences de l'escalade de mai et à l'importante crise budgétaire à laquelle est confrontée l'Autorité palestinienne.

Les efforts internationaux coordonnés par l'ONU pour mettre en œuvre la réponse humanitaire et stabiliser la situation sur le terrain à Gaza sont en bonne voie. À ce jour, quelque 45 millions de dollars ont été collectés sur les 95 millions de dollars demandés au titre de l'appel éclair consolidé publié par l'ONU en mai afin de répondre aux besoins humanitaires. Je remercie les donateurs de leur généreux appui et plaide pour des contributions supplémentaires afin de répondre aux nombreux besoins urgents. L'ONU et ses partenaires sont prêts à mettre en œuvre les initiatives de relèvement et de reconstruction qui s'imposent de toute urgence, en coordination avec les autorités israéliennes et palestiniennes, l'Égypte, le Qatar et d'autres partenaires régionaux et internationaux.

Le 28 juin, les livraisons de carburant pour la centrale électrique de Gaza ont repris par le point de passage de Kerem Shalom, conformément au cadre mis en place par l'ONU par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), avec l'appui du Qatar. L'approvisionnement en électricité est maintenant d'environ 14 heures par jour, ce qui est essentiel pour Gaza et ses habitants. Le 24 juin, les autorités israéliennes ont étendu la zone de pêche de Gaza de six à neuf milles nautiques, puis une nouvelle fois le 12 juillet à 12 milles nautiques. D'autres restrictions sur l'importation et l'exportation de certains biens ont également été levées. Toutefois, le 25 juillet, la zone de pêche a de nouveau été limitée à six milles nautiques, à la suite du lancement de ballons incendiaires depuis la bande de Gaza.

Dans ce contexte, d'autres mesures s'imposent. Il est essentiel qu'Israël adopte des dispositions supplémentaires pour permettre l'entrée sans entrave de toute l'aide humanitaire, y compris les matériaux nécessaires à la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire de 2021 et de l'appel éclair. Au-delà des besoins humanitaires immédiats, sans entrée régulière

et prévisible de marchandises à Gaza, la capacité de l'ONU et de ses partenaires à mener des interventions essentielles est menacée, tout comme la fourniture de services de base, les moyens de subsistance de la population et l'économie de Gaza dans son ensemble.

Dans ce contexte, le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza, dispositif trilatéral regroupant le Gouvernement israélien, l'Autorité palestinienne et l'ONU, qui a été établi en 2014 et qui est géré par l'UNOPS, reste le mieux placé pour assurer l'entrée et la livraison responsable d'un large éventail d'importations essentielles en provenance d'Israël. En outre, pour toute stabilité à long terme, la circulation vers et depuis Gaza, ainsi que l'accès à la bande doivent être améliorés. Tout en tenant compte de ses préoccupations légitimes en matière de sécurité, Israël devrait assouplir et, à terme, lever les restrictions qu'il impose à la circulation des biens et des personnes à destination et en provenance de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009). Le Hamas et les autres groupes armés doivent cesser de lancer des engins incendiaires, des roquettes et des mortiers et mettre fin à la montée en puissance des éléments radicaux.

Pour ce qui est de l'avenir, avec un appui supplémentaire des donateurs, les programmes d'aide pécuniaire ou autres programmes humanitaires de l'ONU pourraient être rapidement élargis pour venir en aide à des dizaines ou des centaines de milliers de Palestiniens à Gaza. Si les interventions humanitaires urgentes peuvent apporter un soulagement crucial à court terme, tout avenir viable à Gaza passe par des solutions politiques. Je réaffirme une fois de plus la nécessité du retour d'un Gouvernement palestinien légitime dans la bande de Gaza.

La situation budgétaire de l'Autorité palestinienne continue d'être une source de préoccupation majeure. Le déficit budgétaire devrait dépasser largement le milliard de dollars pour l'exercice en cours, et le secteur financier palestinien est exposé à de sérieux risques de liquidité. Aggravant plus encore la situation financière de l'Autorité palestinienne, le 11 juillet, le Comité ministériel chargé des questions de sécurité nationale d'Israël a approuvé le gel de quelque 600 millions de shekels israéliens provenant des recettes fiscales et douanières perçues par Israël au nom de l'Autorité palestinienne.

Ces fonds seront déduits par tranches mensuelles, conformément à la loi adoptée par la Knesset en 2018, qui autorise la retenue de fonds égaux au montant, tel que déterminé par les autorités israéliennes, que

l'Autorité palestinienne aura versé au cours de l'année précédente aux prisonniers et détenus pour raisons de sécurité et aux familles des Palestiniens tués pendant qu'ils commettaient des attaques. Le Premier Ministre palestinien, Mohammad Shtayeh, a qualifié ces mesures de contraires aux accords signés et d'injustes. Pour surmonter ces difficultés, l'Autorité palestinienne doit mettre en œuvre des réformes indispensables, notamment s'agissant du système de rémunération des détenus, et renforcer l'état de droit et le principe de responsabilité. Il sera également essentiel d'améliorer la coopération entre Israël et l'Autorité palestinienne pour régler les problèmes financiers en suspens dans des dossiers budgétaires et économiques clefs.

La violence a persisté dans l'ensemble du territoire palestinien occupé tout au long de la période considérée.

À Gaza, si l'accord sur la cessation des hostilités conclu par Israël et le Hamas en mai a généralement tenu, des militants ont lancé 13 ballons incendiaires en direction d'Israël, dont plusieurs ont causé des incendies. En représailles, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont tiré 18 missiles sur ce qu'elles ont déclaré être des cibles du Hamas dans la bande de Gaza, causant des dégâts mais ne faisant aucun blessé.

Le 22 juillet, un Palestinien a été tué et 14 autres ont été blessés dans une explosion survenue dans le marché de Zaouiya, dans la ville de Gaza. Les forces de sécurité israéliennes ont déclaré que cet incident était un « problème interne » et qu'Israël n'y était pas impliqué. Le Hamas aurait ouvert une enquête.

En Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, des affrontements, des attaques, des opérations de perquisition et d'arrestation et d'autres incidents ont entraîné la mort de quatre Palestiniens, dont un enfant, et ont fait 638 blessés parmi les Palestiniens, dont 46 enfants et sept femmes. Cinq membres du personnel de sécurité israélien ont été blessés au cours de ces événements.

Le 25 juin, les forces israéliennes ont tiré sur un Palestinien, le blessant, et l'ont arrêté au motif qu'il prévoyait de commettre une attaque au couteau près de la colonie d'Yitzhar, dans le nord de la Cisjordanie.

Le 3 juillet, un Palestinien a été abattu par les forces de sécurité israéliennes dans le village de Qousra, près de Naplouse, à la suite d'affrontements entre des colons israéliens et des Palestiniens. Selon les forces de sécurité israéliennes, cet homme aurait été tué après avoir jeté un objet qui a explosé près de soldats israéliens.

Le 14 juillet, un Palestinien a été blessé par balle par les forces de sécurité israéliennes au motif qu'il aurait tenté d'entrer dans la colonie d'Yitzhar avec un couteau.

Le 18 juillet, des affrontements ont éclaté entre des Palestiniens et les forces de sécurité israéliennes dans les Lieux saints et alentour, avant l'arrivée de centaines de visiteurs juifs pour célébrer Tisha BéAv. Je réitère que le statu quo relatif aux Lieux saints de Jérusalem doit être défendu et pleinement respecté, et j'exhorte les responsables communautaires, religieux et politiques de tous bords à s'abstenir de tout acte ou propos provocateurs dans l'intérêt de la paix et de la stabilité.

Le 23 juillet, les forces de sécurité israéliennes ont grièvement blessé par balle un jeune palestinien de 17 ans durant des affrontements dans le village de Nabi Saleh, en Cisjordanie. Il est décédé plus tard des suites de ses blessures. Selon le Ministère palestinien de la santé, une patrouille pédestre des forces de sécurité israéliennes lui aurait tiré une balle dans l'estomac. Les forces de sécurité israéliennes ont déclaré qu'un soldat avait ouvert le feu après que des pierres eurent été jetées dans sa direction, menaçant sa vie, et qu'elles mèneraient une enquête sur cet incident.

Toujours le 23 juillet, un Palestinien aurait été abattu par les forces de sécurité du Hamas alors qu'il tentait de traverser en voiture un point de contrôle dans la ville de Gaza.

Dans le même temps, des colons et d'autres civils israéliens en Cisjordanie occupée ont perpétré quelque 36 attaques contre des Palestiniens, faisant 13 blessés et causant des dégâts matériels. Les Palestiniens ont perpétré 47 attaques contre des colons et d'autres civils israéliens, faisant huit blessés et causant des dégâts matériels.

Le 26 juin, des colons ont attaqué des Palestiniens dans le village de Mgheir, près de Ramallah. Les forces israéliennes sont intervenues, et 18 Palestiniens ont été blessés.

Je souligne que tous les auteurs d'actes de violence doivent en répondre et être traduits promptement en justice.

J'appelle également les forces de sécurité israéliennes à garantir la protection des Palestiniens, conformément aux obligations qui incombent à Israël en vertu du droit international humanitaire.

Après la mort de l'activiste politique Nizar Banat le 24 juin, les Palestiniens ont organisé des manifestations dans toute la Cisjordanie occupée. À Ramallah, le 26 juin et le 5 juillet, les forces de sécurité palestiniennes ont passé à tabac des manifestants et ont tiré sans discernement des gaz lacrymogènes et des grenades étourdissantes. Le 26 juin, les forces de sécurité palestiniennes n'ont par ailleurs pas pu faire cesser les actes de violence perpétrés par des groupes de personnes en civil, que l'on soupçonne d'être associées au personnel de sécurité, donnant lieu à des violences contre des journalistes et des observateurs des droits de l'homme, dont un membre du personnel de l'ONU. Des femmes présentes lors des manifestations ont ultérieurement dénoncé des faits de harcèlement sexuel et des menaces à caractère sexiste sur les médias sociaux.

Je prie l'Autorité palestinienne de veiller à ce que la mort de Nizar Banat et toutes les allégations d'emploi disproportionné de la force contre les manifestants par les forces de sécurité palestiniennes fassent l'objet d'une enquête approfondie, transparente et indépendante et de faire en sorte que les responsables soient amenés à rendre des comptes. Le peuple palestinien doit pouvoir exercer ses droits à la liberté d'expression, d'opinion et de rassemblement pacifique. Les arrestations arbitraires et à motivation politique doivent cesser.

Le 2 juillet, une cinquantaine de familles de colons israéliens ont quitté l'avant-poste de colonie illégal d'Evyatar après avoir convenu avec le Gouvernement israélien que des membres des FDI rétabliraient une présence sur ce site. En vertu de cet accord, l'administration civile israélienne va mener une étude topographique accélérée pour déterminer le statut des terrains. Les zones qui n'appartiennent pas à des particuliers palestiniens seront déclarées « terres domaniales » et mises à disposition pour la construction d'une école religieuse et d'une résidence de fonction. Toutes les structures existantes ne se trouvant pas sur les « terres domaniales » seront démolies.

À la suite de l'évacuation, des affrontements presque quotidiens se sont poursuivis durant la période considérée entre des résidents palestiniens du village limitrophe de Beïta et des colons israéliens et des membres des forces de sécurité israéliennes, provoquant la mort d'un Palestinien, faisant quelque 460 blessés et endommageant des structures.

Je réitère que toutes les colonies sont illégales au regard du droit international. Les activités liées à la colonisation doivent cesser, car elles compromettent

la perspective de parvenir à une solution viable à deux États conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux accords antérieurs.

Les démolitions de maisons et d'autres structures palestiniennes par Israël se sont poursuivies tout au long de la période considérée.

Au total, les autorités israéliennes ont démolé ou saisi 113 structures appartenant à des Palestiniens dans la zone C de la Cisjordanie occupée et 16 à Jérusalem-Est, déplaçant 177 Palestiniens, dont 38 femmes et 102 enfants, et en touchant 1934 autres. Ces démolitions ont été effectuées en raison de l'absence de permis de construire délivrés par les autorités israéliennes, lesquels permis sont presque impossibles à obtenir pour les Palestiniens.

Au cours de la période considérée, les autorités israéliennes ont démolé 31 structures dans la communauté bédouine de Homsa el-Bqaiia, dans la zone C de la Cisjordanie occupée. Dix-huit des structures démolies ou confisquées avaient été fournies par des donateurs à la suite de démolitions effectuées en février. En conséquence, sept familles palestiniennes, soit 54 personnes, dont 30 enfants, ont été une fois de plus déplacées. En dépit des appels répétés de la communauté internationale, les autorités israéliennes ont continué d'ordonner aux résidents de s'installer ailleurs, citant la présence de la communauté dans une zone déclarée « zone de tir » par Israël.

Au cours de la période considérée, les forces israéliennes ont confisqué au moins 49 structures à Ras el-Tin, une autre communauté d'élèves en Cisjordanie, provoquant le déplacement de 84 Palestiniens, dont 53 enfants et 14 femmes.

Je demande instamment à Israël de mettre fin aux démolitions et aux saisies de biens palestiniens dans toute la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, conformément à ses obligations en vertu du droit international humanitaire, et de permettre aux Palestiniens de développer leurs communautés.

J'en viens maintenant à la région. Dans le Golan occupé, le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie a globalement tenu en dépit des violations continues de l'Accord sur le dégagement par les parties. Le 1^{er} juin, les FDI ont déclaré avoir mené une attaque de représailles contre un avant-poste militaire des forces armées syriennes à l'ouest de la ligne de cessez-le-feu. Tôt le 17 juin, le personnel de l'ONU a vu dans le secteur alpha un char des FDI tirer à 10 reprises en direction

de Qahtaniyé, dans la zone de séparation. La Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement continue de communiquer avec les parties pour leur rappeler qu'elles sont tenues de respecter les dispositions de l'Accord sur le dégagement et de prévenir une escalade de la situation de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu.

Au Liban, à l'approche du premier anniversaire de l'explosion survenue dans le port de Beyrouth le 4 août dernier, l'ONU réitère la nécessité de mener une enquête impartiale et transparente sur cette explosion afin d'établir les responsabilités. L'ONU attend avec impatience la formation rapide d'un nouveau gouvernement capable de faire face aux crises du pays, suite à la nomination de M. Najib Mikati comme Premier Ministre désigné le 26 juillet. Entre-temps, la situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) reste tendue, comme en témoignent les tirs de roquettes du Liban vers Israël et les tirs d'artillerie lancés en réponse par Israël le 20 juillet. La FINUL continue d'assurer la liaison avec les parties en vue de désamorcer les tensions.

Je reste préoccupée par la situation financière de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). À ce jour, le déficit de financement prévu dans le cadre de son budget-programme s'élève à 100 millions de dollars. L'Office est également confronté à une crise de trésorerie imminente, qui risque de compromettre le bon déroulement de la rentrée scolaire pour un demi-million de filles et de garçons à Gaza. L'absence d'un budget-programme entièrement financé compromet également la capacité de l'UNRWA à mener des activités humanitaires et de relèvement rapide, qui sont extrêmement nécessaires à Gaza. Je lance un nouvel appel à tous les donateurs, notamment ceux de la région arabe, pour qu'ils maintiennent les niveaux de financement des années passées et qu'ils avancent autant que possible le versement des fonds afin d'éviter une interruption des services essentiels et de l'aide humanitaire.

À la suite de l'explosion de violence survenue en mai dans les territoires palestiniens occupés et en Israël, quelque 200 organisations de femmes et militantes israéliennes et palestiniennes ont publié le 30 juin une déclaration commune appelant à une action immédiate, fondée sur les principes de la résolution 1325 (2000), afin de trouver des solutions à long terme au conflit. Notant qu'il est particulièrement important de protéger les

femmes contre toutes les formes de violence et d'assurer leur représentation aux postes de décision, elles ont demandé instamment que des efforts plus larges soient déployés en vue d'une solution négociée à long terme, et pas seulement d'un calme temporaire.

Nous, membres de la communauté internationale, devrions tenir compte de ces paroles importantes. Les efforts urgents visant à améliorer la situation à Gaza doivent avancer rapidement, mais ne perdons pas de vue l'objectif plus large : résoudre le conflit israélo-palestinien, mettre fin à l'occupation et réaliser la solution des deux États sur la base des résolutions des organes de l'ONU, du droit international et des accords bilatéraux.

L'ONU reste déterminée à continuer de soutenir les démarches palestiniennes et israéliennes vers cet horizon politique. L'ONU travaillera avec les parties et par l'intermédiaire du Quatuor pour le Moyen-Orient pour préparer la voie à des négociations sérieuses sur toutes les questions en suspens.

Le Président : Je remercie M^{me} Hastings pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Oppenheimer.

M^{me} Oppenheimer (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil aujourd'hui.

J'ai grandi à Jérusalem et j'y ai élevé mes enfants. Mon éducation juive orthodoxe m'a permis de mieux comprendre le rôle profond de la religion et de la tradition dans la formation de l'attachement à la ville. Jérusalem est, dans tous les sens du terme, ma maison, mais c'est aussi la maison des nombreux Palestiniens qui vivent aux côtés d'Israéliens comme moi. Lorsque je pense à Jérusalem, je ne peux l'imaginer sans la multiplicité des peuples, des religions et des récits historiques qu'elle contient. C'est précisément cette diversité qui rend Jérusalem si extraordinaire, mais aussi qui la transforme en une arène de conflit grave.

C'est pourquoi j'ai rejoint Ir Amim, une organisation israélienne qui envisage une Jérusalem juste et durable, avec un avenir politique convenu. Ir Amim signifie « Ville des peuples », ce qui reflète notre vision de Jérusalem en tant que ville partagée – la maison actuelle et la future capitale de deux peuples ayant des mesures égales d'attachement et de revendications envers Jérusalem. Pourtant, les droits et libertés dont

je jouis en tant que citoyenne israélienne ne sont pas accordés aux 350 000 résidents palestiniens de la ville, qui représentent aujourd'hui près de 40 % de sa population.

Depuis l'occupation et l'annexion unilatérale de Jérusalem-Est en 1967, en violation du droit international, les autorités israéliennes ont utilisé un système de politiques discriminatoires pour affaiblir l'emprise palestinienne sur la ville. Ces politiques comprennent la confiscation de terres et la construction de colonies de peuplement, le déni de la citoyenneté et des droits politiques, la révocation de la résidence permanente, la fourniture insuffisante de services et des restrictions sévères en matière de planification et de construction à Jérusalem-Est. Cela constitue non seulement une violation des droits individuels et collectifs des Palestiniens à Jérusalem, mais contrevient également aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2334 (2016), et déstabilise les conditions d'un règlement concerté fondé sur un cadre à deux États, avec deux capitales à Jérusalem.

La récente escalade de la violence et des tensions dans notre région a encore souligné la centralité de Jérusalem dans le conflit et ses implications plus larges pour la stabilité régionale. Le principal élément déclencheur de ces affrontements est la pression constante exercée pour saper les droits des Palestiniens sur Jérusalem, comme en témoignent l'érosion continue du statu quo sur le mont du Temple/Haram el-Charif, la fermeture arbitraire de la place de la porte de Damas pendant le Ramadan et les expulsions imminentes de familles palestiniennes à Cheik Jarrah. En effet, ces dernières années, le nombre d'expulsions de familles palestiniennes et de démolitions de maisons a considérablement augmenté, ce qui constitue un mécanisme extrême de déplacement des Palestiniens de Jérusalem.

Si je m'exprime devant le Conseil aujourd'hui, c'est parce que l'ampleur et l'échelle de ces mesures de déplacement des Palestiniens ont récemment augmenté comme jamais auparavant. Au total, quatre communautés palestiniennes de Jérusalem-Est, Cheik Jarrah, Batan el-Haoua, Boustan et Walajeh, comptant environ 3 000 Palestiniens, sont simultanément sous la menace imminente d'une expulsion massive. Beaucoup de ces familles ont épuisé leurs recours juridiques limités, ce qui pourrait entraîner une vague dévastatrice d'expulsions et de démolitions dans les mois à venir.

Au-delà des implications géopolitiques, ces mesures violent gravement les droits au logement des Palestiniens, en tant que groupe minoritaire occupé protégé par le droit international, et le droit à la vie familiale et communautaire. Le Gouvernement israélien présente ses actions comme légitimes dans le cadre de ses institutions démocratiques et juridiques. Mais ces institutions sont largement inaccessibles aux Palestiniens de Jérusalem-Est, qui sont dépourvus de droits politiques et du pouvoir de participer aux processus législatifs et d'élaboration des politiques qui régissent leur vie.

Les deux communautés confrontées à une expulsion massive sont Cheik Jarrah et Batan el-Haoua. Près de 150 familles palestiniennes, soit plus de 1 000 personnes, risquent d'être déplacées en raison de lois discriminatoires. Ces lois permettent aux Juifs de réclamer des biens à Jérusalem-Est, perdue en 1948 et habitée aujourd'hui par des Palestiniens, tout en refusant aux Palestiniens le même droit pour les propriétés perdues du côté israélien de la Ligne verte. La plupart des familles menacées d'expulsion sont des réfugiés palestiniens, qui ont perdu leur maison en Israël en 1948 et risquent d'être déplacés une deuxième fois.

Bien que les Gouvernements israéliens successifs aient présenté ces affaires comme de simples litiges fonciers, elles s'inscrivent plutôt dans le cadre d'une campagne systématique visant à déraciner les familles palestiniennes et à les remplacer par des colons afin de créer des enclaves israéliennes au cœur des quartiers palestiniens. Ces 'enceintes' de colons s'accompagnent de la présence quotidienne des forces de sécurité, ce qui, ensemble, génère des frictions constantes et perturbe gravement la vie de la communauté.

Actuellement, plusieurs affaires d'expulsion dans ces deux quartiers sont en instance devant la Cour suprême, une audience majeure étant prévue le 2 août, concernant quatre familles de Cheik Jarrah. Parallèlement, la Cour suprême a demandé au Procureur général de présenter un avis juridique avant le 29 août dans l'une des affaires de Batan el-Haoua, ce qui aura probablement une incidence sur les autres affaires, qui concernent 80 familles supplémentaires dans ce quartier.

La demande de la Cour indique que ces affaires pourraient avoir des ramifications politiques et morales d'une grande portée et qu'elles nécessitent donc l'implication du Gouvernement. Grâce à l'avis du Procureur général, le Gouvernement israélien est désormais contraint de prendre explicitement position

sur ces procédures d'expulsion. Il est donc essentiel de demander des comptes au Gouvernement israélien et de l'exhorter à empêcher le déplacement à grande échelle de ces communautés.

Parallèlement, des menaces de démolition massive pèsent sur 140 maisons à Boustan, Silwan et Walajeh, faisant courir le risque de déplacement à quelque 1 800 autres Palestiniens. Les décisions judiciaires à venir en août, concernant ces deux communautés, pourraient avoir pour effet immédiat d'accélérer les démolitions.

À el-Boustan, les démolitions ont pour but de faire place à un parc archéologique nationaliste, tandis qu'à Oualaja, elles sont effectuées en raison de son emplacement stratégique entre Jérusalem et les colonies du sud de la Cisjordanie, une zone visée par une nouvelle annexion *de facto* ou officielle.

Les ordres de démolition sont donnés sous prétexte de l'absence de permis de construire, qu'il est quasiment impossible d'obtenir faute de plans de zonage appropriés, que les autorités israéliennes ont toujours négligé de développer. Les autorités israéliennes chargées de la planification ont continuellement bloqué les efforts des résidents de ces deux zones pour obtenir les autorisations pour leurs maisons et encourager des projets permettant le développement résidentiel de leurs communautés.

Au total, quatre communautés de près de 3 000 Palestiniens risquent actuellement de perdre leurs maisons à Jérusalem-Est. Il ne s'agit pas de litiges de propriété privée, mais bien de la manifestation d'une politique nationale visant à modifier la composition démographique de Jérusalem-Est, qui prive simultanément les Palestiniens de leur droit fondamental au logement et du droit à la vie familiale et communautaire.

Dans ses récentes remarques à ses homologues européens, le Ministre israélien des affaires étrangères, Yair Lapid, a déclaré :

« Ce que nous devons faire maintenant, c'est nous assurer qu'aucune mesure n'est prise qui rendra une paix impossible à l'avenir. Nous devons améliorer la vie des Palestiniens. Tout ce qui est humanitaire, je le soutiendrai. »

Pour que cette déclaration soit suivie d'effet, il faut donc exhorter le Gouvernement israélien à, premièrement, cesser immédiatement toutes les

démolitions et expulsions de familles palestiniennes ; deuxièmement, promouvoir une planification urbaine appropriée et des politiques de logement équitables à Jérusalem-Est ; troisièmement, assurer la fourniture de services équitables et adéquats à tous les habitants de la ville ; quatrièmement, sauvegarder les droits des deux peuples sur leurs maisons et sur la ville et reconnaître leur attachement historique, religieux et politique à Jérusalem ; et, cinquièmement, engager un dialogue avec les dirigeants nationaux palestiniens pour ensemble, avec le soutien de la communauté internationale, favoriser les conditions d'un règlement durable du conflit israélo-palestinien, conformément à la résolution 2334 (2016).

En l'absence d'un accord politique dans un avenir proche, les deux peuples de Jérusalem continueront de partager une réalité urbaine complexe, fondée sur des relations symbiotiques et sur l'interdépendance. Il convient donc de cultiver le dialogue et la coopération et d'éviter les mesures qui exacerbent les tensions. Ces éléments doivent constituer la base des négociations en vue d'une solution viable, étant entendu que, quelle que soit la constellation politique, les deux peuples continueront à vivre ensemble à Jérusalem.

Le Président : Je remercie M^{me} Oppenheimer de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je félicite la France pour sa présidence du Conseil, qui met en avant des questions importantes pour la Palestine et pour l'humanité, notamment le caractère fondamental de la protection des civils. Je saisis cette occasion pour déclarer que l'État de Palestine est fier d'avoir rejoint l'appel à l'action en faveur du renforcement du respect du droit international humanitaire. Je souhaite également remercier les deux intervenantes pour leurs descriptions claires et sobres de la situation sur le terrain et pour le terrible rappel de la nécessité urgente d'une action internationale pour faire respecter le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité dans notre quête collective de justice et de paix.

On nous dit souvent que nous ne devrions pas exprimer les griefs du passé et qu'il faut nous concentrer sur l'avenir. Bien que je comprenne ce sentiment, lorsque nous parlons de dépossession, de déplacement et de déni des droits, nous parlons en fait de la réalité

actuelle de notre peuple, et non d'un vieux chapitre de notre histoire ; nous parlons de la triste réalité et d'une injustice permanente. Notre crainte est que l'avenir qui se dessine actuellement sur le terrain vise à en faire notre réalité perpétuelle.

Certaines personnes tentent de nous expliquer comment ne pas mettre nos enfants en danger, en oubliant le fait capital et indéniable que l'occupation, violente et belliqueuse dans toutes ses manifestations, est le danger qui est placé chaque jour sur la route de nos enfants. Tout travail est plus difficile en Palestine. Un enseignant, un médecin, une infirmière, un journaliste ou un représentant du peuple peut être arrêté ou tué pour avoir fait son devoir. Mais il n'y a pas de tâche plus difficile que celle d'être parent, privé de tout moyen d'offrir à ses enfants un quelconque sentiment de stabilité ou de sécurité. Il n'y a pas de refuge sûr en Palestine. Les enfants sont tués dans leurs maisons, dans leurs écoles et dans les rues. Ils peuvent être arrêtés alors qu'ils n'ont que 5 ou 6 ans. Dès le jour de leur naissance, ils ont peur d'être déplacés de force de leur maison. À Jérusalem, à Gaza et dans tous les recoins de notre pays, telle est la réalité à laquelle parents et enfants sont confrontés.

Alors parlons de l'avenir et demandons-nous comment changer la réalité de nos enfants aujourd'hui. La bataille pour la paix sera gagnée sur le terrain en mettant fin à l'annexion galopante et à l'occupation et en faisant respecter les droits des Palestiniens, ou elle sera perdue.

Le Conseil de sécurité a demandé aux parties de démontrer en paroles et en actes leur engagement en faveur de la paix. L'occupation et la paix ne peuvent coexister ; elles s'excluent l'une l'autre. Pour faire avancer la paix, il faut mettre fin à l'occupation. En ce moment même, la paix est en jeu à Cheik Jarrah, ainsi que nous l'avons entendu, et à Silwan, où l'occupation continue de s'insinuer dans nos maisons. Elle est en jeu à Beïta, où la bataille contre les colonies illégales a atteint de nouveaux sommets. Elle est en jeu à Jérusalem et dans la vallée du Jourdain, où tous les jours il y a de nouveaux plans d'annexion. Elle est en jeu dans la bande de Gaza, où le blocus israélien inhumain se poursuit. Elle est en jeu au Haram el-Charif, où les événements démontrent que nos mises en garde contre les tentatives de division de ce lieu saint sont parfaitement fondées.

Les raisons de désespérer sont nombreuses, mais il y a une bonne raison de continuer à se battre pour une paix juste et durable, et cette raison c'est le scénario qui se dégage de tout cela. Ce scénario qui devient chaque

jour de plus en plus évident, nous devons le nommer : c'est l'apartheid de part et d'autre de la Ligne verte. Voilà l'autre éventualité qui se fait jour. Je le répète : c'est l'apartheid de part et d'autre de la Ligne verte.

Les deux derniers mois ont réfuté sans équivoque les affirmations selon lesquelles la situation était sous contrôle tandis que l'annexion suit son cours ; que la paix est possible en ignorant ou en mettant de côté le peuple palestinien ; ou que Jérusalem-Est pourrait rester occupée pour toujours et que les efforts de paix pourraient être retardés indéfiniment.

Nous devons garder un sentiment d'urgence et créer l'élan nécessaire pour aller de l'avant. Il y a des raisons d'être optimiste : la résilience du peuple palestinien ; le fait que tant de personnes comprennent que seule la paix offre un avenir durable et sûr pour tous ; une Administration américaine qui adhère au consensus international ; une communauté internationale qui partage clairement l'objectif de deux États démocratiques, avec un État de Palestine indépendant et souverain sis dans les frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale ; ainsi qu'un nombre croissant d'acteurs, d'États, de sociétés, de fonds et d'organisations qui respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et des résolutions du Conseil, à savoir faire la distinction entre le territoire de la Puissance occupante et le territoire occupé, ne pas prêter aide ou assistance aux activités illégales et ne pas reconnaître la situation créée par ces activités illégales. Lorsque des entreprises mettent en œuvre les résolutions du Conseil, elles ne devraient pas être critiquées ; elles devraient être saluées. Nous devons voir d'autres actions de ce type, nous devons voir respectées les résolutions du Conseil de sécurité, au lieu d'entendre ces entreprises accusées à tort de choses dont elles ne sont pas coupables.

Nous sommes touchés par les manifestations de solidarité internationale avec le peuple palestinien que nous observées tout autour du globe cette année, la solidarité de celles et ceux qui sont descendus dans la rue, ont fait entendre leur voix, ont agi. Nombre d'entre eux avaient déjà manifesté au cours des décennies précédentes, contre l'apartheid, le colonialisme, la ségrégation et l'injustice. Beaucoup d'entre eux sont nés après toutes ces luttes qui ont permis à la liberté de triompher, et ils refusent de voir le peuple palestinien privé de la liberté à laquelle tous les êtres humains ont droit. Certains d'entre nous autour de cette table ont participé à ces mouvements historiques.

Dans ces murs et autour de cette table, il y a des représentants de pays qui ne savent que trop bien que la liberté est la seule voie vers la paix. Leurs positions se fondent sur leur propre histoire et sur les principes universels et règles internationales que l'Organisation a été créée pour défendre. Il n'y a aucune raison pour que ces règles et principes ne s'appliquent pas en Palestine ou pour que ceux qui les violent continuent à bénéficier de l'impunité.

Le Conseil a, malheureusement, montré ses limites en période d'agression et de guerre. Cela signifie qu'il a un devoir encore plus grand de rechercher activement la paix. Il sait le chemin qui mène à cette destination, puisqu'il est inscrit dans ses propres résolutions, notamment la résolution 2334 (2016). Il dispose des outils nécessaires à la mise en œuvre de ces résolutions. Il dispose d'un mécanisme, le Quatuor, établi dans ce seul but, et à cet égard, nous appuyons la proposition de la Russie de réunir le Quatuor au niveau ministériel. Le Conseil doit être le catalyseur d'une action internationale déterminée pour nous écarter du chemin sur lequel nous nous trouvons et nous ramener vers la sécurité.

On a beaucoup écrit sur cette nouvelle génération palestinienne, qu'elle était désespérée, qu'elle cherchait le salut individuel plutôt que la libération nationale, qu'elle se désintéressait de la politique, qu'elle pouvait coexister avec l'occupation tant que ses besoins étaient couverts. Cette génération a répondu par un message retentissant : rien ne peut remplacer notre liberté. Cette génération a fait preuve de courage, d'unité, de détermination et de fierté d'être palestinienne. Elle a déjà vaincu l'occupation en triomphant de la peur et du désespoir. Elle mérite l'appui du Conseil, même si peut-être elle ne l'attend plus après des années de déception.

Beaucoup ont noté la participation d'une équipe représentant la Palestine aux Jeux olympiques, un symbole fort, mais j'ai le devoir de rappeler au Conseil les difficultés que ces athlètes ont dû surmonter pour parvenir jusqu'au Japon ; j'ai le devoir aussi de parler de l'athlète qui a perdu la vie, qui est paralysé ou qui est détenu, ainsi que de tous ceux dont les rêves n'ont pu se réaliser à cause de l'occupation et de l'injustice qui continuent de peser sur tous les aspects de la vie des Palestiniens.

Lorsque nous parlons de potentiel inexploité en Palestine, il n'y a pas de plus grande ressource que notre peuple, qui a donné la preuve de ses capacités et de ses talents spectaculaires dans les pires conditions

possibles. Il est temps qu'il trouve sa place naturelle dans l'histoire et la géographie, parmi les nations du monde, qu'il jouisse de la liberté et de la dignité, du retour et de l'indépendance, et réalise son droit à l'autodétermination, un droit qui figure parmi les principaux buts et principes de l'ONU, un droit auquel le peuple palestinien ne renoncera pas.

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, de l'attention que vous portez à ce dossier urgent.

Le Président: Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Erdan (Israël) (*parle en anglais*) : Il y a deux semaines, les Émirats arabes unis ont officiellement ouvert leur ambassade à Tel Aviv. Cette semaine, nous avons vu le premier vol direct entre Israël et le Maroc et le retour d'Israël au sein de l'Union africaine. Nous allons bientôt célébrer le premier anniversaire de l'annonce des Accords d'Abraham, qui ont jusqu'à présent conduit à la paix et à la normalisation entre Israël et quatre États arabes, et s'ajoutent à nos traités de paix de longue date avec l'Égypte et la Jordanie.

Pour citer un grand penseur juif, « The times they are a'changin' ». Et ils sont en train de changer, même sans l'implication du Conseil de sécurité. Peut-être même que les temps changent précisément parce que le Conseil de sécurité n'est pas impliqué. Israël et de plus en plus d'États arabes modérés s'efforcent de laisser derrière eux le passé de haine, d'instabilité et de fondamentalisme pour se tourner vers un avenir de dialogue, de tolérance et de paix, un avenir dans lequel la coopération remplace le conflit et le dialogue respectueux remplace les différends violents.

Hélas, des groupes terroristes comme le Hamas et des régimes radicaux comme celui de l'Iran s'opposent à cette vision d'un avenir meilleur. Ils se battent pour que le Moyen-Orient reste bloqué dans une période sombre de conflits, un passé dans lequel la propagande des extrémistes domine le discours international et dans lequel Israël est diabolisé.

En mai, le Hamas a tiré des milliers de roquettes contre des millions de civils israéliens. Ceux qui comprennent vraiment le Moyen-Orient savent qu'il s'agissait d'une réaction à la décision de l'Autorité palestinienne d'annuler une nouvelle fois les élections prévues. Le Hamas cherchait à accroître son pouvoir politique et sa popularité dans la rue palestinienne aux dépens de l'Autorité palestinienne et a donc cherché

une excuse pour attaquer Israël. Il a trouvé une excuse, une excuse très, très faible, ou du moins une excuse qui serait considérée comme très faible dans le contexte de tout autre pays.

Qu'il me soit permis de poser aux membres du Conseil la question suivante : accepteriez-vous ce que dit une organisation terroriste désignée comme une excuse valable pour tirer des milliers de roquettes sur vos citoyens, sur votre capitale ? Bien sûr que non. Porter les mensonges du Hamas sur Jérusalem devant le Conseil de sécurité renforce les organisations terroristes et affaiblit l'Autorité palestinienne. Vous savez tous pourquoi le Président Abbas a annulé les élections.

Pourtant, le Conseil agit comme si la question de sécurité la plus importante et la plus urgente au Moyen-Orient, c'étaient les fausses assertions palestiniennes concernant Jérusalem. Pour quelle autre raison le Conseil aurait-il eu besoin d'entendre un exposé présenté par une intervenante partielle d'une organisation non gouvernementale (ONG) politique israélienne affiliée à l'extrême gauche, une ONG qui diffuse depuis longtemps des affirmations déformées concernant la légitimité et la présence d'Israël à Jérusalem, tout en ne disant mot sur des faits gênants, comme le fait que plus de la moitié des résidents arabes de Jérusalem préféreraient la citoyenneté israélienne à la citoyenneté palestinienne, ou le fait que la population arabe de Jérusalem a augmenté de plus de 400 % depuis la réunification de Jérusalem en 1967, ou encore le fait que la semaine dernière, pendant l'Eïd al-Adha, 100 000 musulmans ont prié pacifiquement à la mosquée Al-Aqsa, alors que les visiteurs juifs du mont du Temple n'y sont jamais autorisés – jamais.

Comme le montre la participation de cette organisation non gouvernementale israélienne au présent débat, Israël est une démocratie dynamique attachée à la liberté d'expression. Toutefois, inviter une organisation non gouvernementale politique à présenter un exposé au Conseil de sécurité sur Jérusalem est aussi absurde qu'inviter un représentant des gilets jaunes à présenter un exposé objectif sur la politique économique du Gouvernement français.

Mais placer Jérusalem au centre du débat du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient n'est pas simplement absurde ; c'est dangereux. On pourrait le comprendre comme une acceptation du discours du Hamas, qui prétend que les mesures israéliennes à Jérusalem justifient ses dernières attaques terroristes contre Israël. Le présent débat pourrait renforcer l'influence du Hamas à Jérusalem et sur la scène

palestinienne. Est-ce vraiment ce que souhaite le Conseil de sécurité ?

Quand on écoute l'Ambassadeur palestinien, il est malheureusement clair que l'Autorité palestinienne est bloquée dans le passé et veut qu'il en soit de même pour le Conseil – un passé où, plutôt que de s'attaquer à ses problèmes chez elle ou d'investir dans sa population, l'Autorité palestinienne ne se préoccupe que d'attaquer Israël sur la scène internationale et d'inciter au terrorisme, un passé où l'Autorité palestinienne dirige les efforts visant à gaspiller les ressources de l'ONU pour créer une énième commission partielle à l'égard d'Israël.

La récente Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme contre Israël ne représente pas simplement une perte de ressources, c'est une parodie de justice. Alors que l'Autorité palestinienne continue de répandre la haine contre Israël à l'ONU, le peuple palestinien est descendu dans la rue pour appeler à l'effondrement du régime qu'elle a établi. Les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne battent et assassinent sauvagement des manifestants et des journalistes.

Mais plutôt que d'aborder n'importe lequel de ces problèmes, l'Autorité palestinienne ressasse le même discours éculé qui consiste à imputer ses problèmes à Israël. Cette approche, qui consiste à diaboliser Israël plutôt que d'aider les Palestiniens, a mené à la décision honteuse de l'Autorité palestinienne de refuser l'offre israélienne de transférer plus d'un million de doses de vaccins contre la maladie à coronavirus qui pourraient sauver de très nombreuses vies. Une fois de plus, l'Autorité palestinienne fait passer sa haine d'Israël avant la vie et le bien-être de son peuple.

L'Autorité palestinienne a prétendu que son refus était dû à la date d'expiration des vaccins, mais cette allégation était infondée, et la preuve en est qu'Israël a par la suite signé un accord similaire avec la Corée du Sud. J'imagine que, pour l'Autorité palestinienne, les normes sanitaires de la Corée du Sud sont trop basses.

Pensez-vous, Monsieur le Président, pouvoir trouver l'organisation non gouvernementale palestinienne qui se présenterait devant le Conseil de sécurité pour condamner l'incitation à la terreur et la politique du « payer pour tuer » de l'Autorité palestinienne ? Bien sûr que non : si qui que ce soit osait parler, cette personne serait arrêtée et réduite au silence par la violence de l'Autorité palestinienne.

Qu'on ne s'y trompe pas : adopter les arguments des extrémistes au Moyen-Orient et permettre à ceux qui s'opposent à la paix de maintenir la région bloquée dans le passé a un coût énorme, et pas simplement en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien. Le Liban est en situation de crise. Selon l'UNICEF, le système d'approvisionnement en eau du Liban est au bord de l'effondrement. Certaines parties de l'Iran sont confrontées à une crise de l'eau tellement grave que des manifestants sont descendus dans la rue, et le régime des Ayatollahs a réagi comme il en a l'habitude, par la violence et le meurtre.

Israël est un chef de file mondial en matière de gestion de l'eau et en ce qui concerne les technologies dans ce domaine. Nous serions heureux d'aider le peuple libanais et l'Iran à améliorer leur sécurité hydrique, comme nous l'avons fait pour beaucoup d'autres pays dans ce domaine, et comme nous avons accepté de le faire ce mois-ci en consentant à fournir à la Jordanie 50 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires. Ouvrir la voie à une coopération future serait bénéfique pour tous. Malheureusement, certains pays n'ont aucune envie de bâtir un avenir meilleur.

Le régime qui travaille dur pour que la région reste embourbée dans un passé sombre marqué par les conflits, c'est l'Iran. Le régime iranien continue de s'employer à devenir un pays dépassant le seuil nucléaire tout en répandant la terreur, la destruction et l'instabilité dans tout le Moyen-Orient et dans le monde entier. L'Agence internationale de l'énergie atomique a signalé ce mois que l'Iran prenait des mesures en vue de produire de l'uranium enrichi à 20 %. Comme l'ont affirmé les Ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, l'Iran n'a aucun besoin civil crédible pour entreprendre la recherche-développement concernant la production d'uranium, mais c'est une étape clef dans le processus de fabrication d'une arme nucléaire. Bien sûr, l'Iran n'a aucun besoin civil crédible, mais il a un besoin militaire évident de se doter de capacités nucléaires.

Ce n'est pas seulement Israël que l'Iran déteste. L'Iran est en train de mettre au point des missiles balistiques qui peuvent toucher le cœur de l'Europe. L'Iran est en train de déstabiliser le Yémen et de s'approprier le Liban, par l'intermédiaire du Hezbollah, son supplétif. L'Iran est responsable des attaques contre les troupes américaines en Iraq et contre des installations pétrolières en Arabie saoudite. Pas plus tard que cette semaine, le Roi Hussein de Jordanie a

révélé que la Jordanie avait été attaquée par des drones portant l'estampille iranienne.

Le dernier exemple du comportement odieux de l'Iran a été la tentative d'enlever une citoyenne américaine sur le territoire américain. L'Iran a fait suivre et photographier Masih Alinejad, une courageuse journaliste et défenseuse de la liberté et des droits des femmes, et a tenté de l'attirer hors du pays. Heureusement, les autorités américaines ont fait échouer cette tentative d'enlèvement. Cependant, d'autres critiques du régime, notamment Ruhollah Zam, qui a été enlevé et assassiné par le Gouvernement iranien, n'ont malheureusement pas eu cette chance. Si c'est ce que l'Iran fait aujourd'hui, on ne peut qu'imaginer ce qu'il fera à quiconque tentera de s'opposer à son régime une fois que celui-ci sera doté d'armes nucléaires.

M^{me} Alinejad n'a pourtant pas été invitée à présenter un exposé au Conseil aujourd'hui, et l'Iran n'est pas le sujet du présent débat. Au contraire, nous parlons une fois de plus d'Israël et de Jérusalem, conformément au scénario du Hamas et de l'Ayatollah Khamenei. Alors que l'Iran complotait pour enlever ses critiques en Occident, il a, avec son supplétif, le Hezbollah, pris en otage le peuple libanais tout en tournant en dérision la résolution 1701 (2006) et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

Lorsque la résolution 1701 (2006) a été adoptée, le Hezbollah avait environ 10 000 roquettes pointées sur Israël. Il possède aujourd'hui 150 000 roquettes dissimulées dans des écoles, des mosquées et des maisons au Liban. L'Iran travaille de jour comme de nuit pour aider le Hezbollah à se procurer des missiles à guidage de précision et d'autres armes perfectionnées.

Comment se fait-il que des institutions telles que le Conseil de sécurité et l'Union européenne n'aient pas désigné le Hezbollah dans sa totalité en tant qu'organisation terroriste ? Pourquoi permettre au Hezbollah de compromettre la souveraineté du Liban plutôt que d'agir avec détermination pour contrer ses activités terroristes ?

La semaine dernière, deux roquettes ont été tirées en direction d'Israël depuis la zone d'opérations de la FINUL. C'est totalement inacceptable. Le Conseil de sécurité doit saisir l'occasion du renouvellement du mandat de la FINUL le mois prochain pour contrer les activités terroristes du Hezbollah dans le sud du Liban et veiller à ce que la FINUL soit dotée des moyens, de l'autorité et de la détermination nécessaires pour

s'acquitter de son mandat. Sinon, le Hezbollah pourrait entraîner l'ensemble de la région dans une guerre qui aurait des effets profondément destructeurs pour le Liban.

La crise au Liban et l'utilisation par le Hezbollah de civils libanais comme boucliers humains ne devraient-elles pas être le sujet du présent débat ? Mais non, une fois de plus, le Conseil de sécurité s'affaire à critiquer Israël et à encourager l'extrémisme et le rejet palestiniens.

Lorsque le Conseil ne se prononce pas avec détermination contre les responsables des pires violations des droits de l'homme au monde, notamment l'Iran et la Syrie, et préfère montrer du doigt le seul État juif au monde, il n'est pas surprenant que des entreprises telles que Ben and Jerry's et Unilever se permettent de boycotter Israël. Ces entreprises n'ont aucune réticence morale à opérer dans des pays qui comptent véritablement parmi les pires violateurs des droits de l'homme au monde, tout en imposant un boycott antisémite à l'État juif. À la lumière de ces deux poids, deux mesures, les prétentions des organes de l'ONU et des entreprises comme Ben & Jerry's à des idéaux élevés et des normes objectives fondent comme glace au soleil.

Une quelconque organisation non gouvernementale, ou même le Conseil de sécurité, ne peut pas saper le lien millénaire qui existe entre le peuple juif et sa capitale éternelle, Jérusalem. Sous le dais de chaque mariage juif dans le monde, une promesse est faite de se souvenir de Jérusalem. Nous tiendrons toujours cette promesse. Alors qu'Israël restera toujours attaché à la coexistence et à la liberté religieuse pour tous les peuples et toutes les confessions dans la Ville sainte, et que nous continuons à maintenir le statu quo malgré les fausses affirmations du contraire, nous n'accepterons jamais la délégitimation de nos droits juridiques, historiques et nationaux à Jérusalem – par le Conseil de sécurité ou tout autre organisme international.

Plutôt que de s'en prendre une fois de plus à Israël, le Conseil peut et doit faire beaucoup pour la stabilité, la sécurité et l'avenir de la région. Il doit rejeter les discours du Hamas sur Jérusalem et tenir ce dernier responsable de l'utilisation de la population de Gaza comme bouclier humain. Il doit insister pour que l'Autorité palestinienne mette fin à son rejetonnisme et au financement du terrorisme et accepte enfin un dialogue avec Israël sans conditions préalables. La pression palestinienne à l'ONU ne pourra jamais mener à une solution viable. Seule la bonne foi, les discussions

bilatérales et les liens entre les peuples peuvent nous faire avancer sur le chemin de la paix.

Enfin, le Conseil de sécurité devrait soutenir les efforts d'Israël et des États modérés pour façonner une nouvelle réalité régionale de tolérance et de coopération. Israël aura toujours les mains tendues en signe d'amitié vers tous ceux qui souhaitent se donner la main pour instaurer la paix. Nous espérons que le Conseil et ses membres seront nos partenaires dans la construction d'un avenir meilleur pour l'ensemble du Moyen-Orient.

Le Président : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hastings pour son exposé. Une fois de plus, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance pour le travail de l'ONU, en particulier de son équipe et du Coordonnateur spécial Wennesland. Je remercie également M^{me} Oppenheimer pour sa participation aujourd'hui. Je salue la participation du Représentant permanent d'Israël et de l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

Les États-Unis restent attachés à une solution à deux États. Et nous continuerons à nous opposer aux efforts visant à isoler injustement Israël dans les forums des Nations Unies. Israéliens et Palestiniens méritent le même niveau de sécurité, de démocratie, de dignité et de prospérité. La violence menace directement ces objectifs. Nous sommes donc encouragés par le fait que la cessation des hostilités entre Israël et les militants basés à Gaza continue, globalement, de tenir. Nous continuons à encourager les Israéliens et les Palestiniens à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action et de toute rhétorique provocatrices, y compris les activités de colonisation, l'annexion de territoires, les expulsions, les démolitions, l'incitation à la violence et l'indemnisation des personnes emprisonnées pour des actes de terrorisme.

Nous espérons nous associer à Israël et à l'Autorité palestinienne pour maintenir le calme et empêcher que des points chauds comme la situation à Jérusalem – que ce soit dans la vieille ville, sur le mont du Temple/Haram el-Charif ou à Cheik Jarrah – n'attisent à nouveau la situation. Alors que l'urgence de l'escalade la plus récente s'estompe, nous devons tenir nos engagements de fournir une aide humanitaire et de soutenir les efforts de redressement à Gaza. À cette fin, les États-Unis

continuent de fournir une aide humanitaire essentielle aux réfugiés palestiniens vulnérables.

Il y a deux semaines, les États-Unis ont signé un cadre de coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). L'UNRWA et son personnel œuvrent sans relâche pour répondre aux besoins des réfugiés palestiniens, mais l'Office doit améliorer son fonctionnement et sa gestion. Je veux être claire : les États-Unis appliquent une tolérance zéro pour les manifestations d'antisémitisme, de racisme ou d'autres formes de haine dans les organes de l'ONU, et cela inclut l'UNRWA.

C'est pourquoi notre cadre de coopération – le plus solide à ce jour – définit les attentes et inclut des critères requis pour accroître la transparence et la responsabilité effective de l'UNRWA, conformément aux principes de l'ONU, notamment la neutralité. Peu après la signature du cadre, nous avons annoncé une contribution de près de 136 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire à l'UNRWA. Ce nouveau financement porte à 318 millions de dollars le total de l'aide humanitaire des États-Unis aux Palestiniens vulnérables desservis par l'UNRWA cette année. Mais même avec notre solide soutien, les besoins de l'Office sont vastes.

Nous appelons les autres États Membres, en particulier nos partenaires du Golfe, à intensifier eux aussi leurs engagements financiers. En plus de veiller à ce que l'Office soit sur une voie financière stable, il est essentiel que l'UNRWA soit en mesure de mener ses opérations conformément aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Nous sommes impatients de travailler avec les donateurs pour intensifier ces efforts.

Alors que nous nous efforçons de fournir de l'aide aux Palestiniens dans le besoin, nous sommes préoccupés par les récentes informations selon lesquelles l'Autorité palestinienne agirait pour restreindre la liberté d'expression des Palestiniens et harceler les militants et les organisations de la société civile. Cela est inacceptable. En particulier, nous sommes profondément troublés par la mort de l'activiste palestinien Nizar Banat. Les circonstances de sa mort doivent faire l'objet d'une enquête approfondie, et les responsables doivent répondre de leurs actes. Il devrait être dans notre intérêt à tous de promouvoir une solution durable pour Gaza et de prendre des mesures pour mettre fin aux souffrances de part et d'autre.

Fin juin, j'ai eu l'honneur de rencontrer Leah Goldin. Son fils Hadar a été tué par des militants du Hamas, et son corps est toujours à Gaza. Depuis sept ans, les Goldin n'ont cessé de plaider pour sa restitution. Lorsque j'ai rencontré Leah Goldin, je lui ai promis de faire tout mon possible pour soutenir ses efforts en vue de la restitution de la dépouille de son fils. Aucun parent – personne – ne devrait avoir à endurer une expérience aussi tragique. Les États-Unis continueront à plaider avec force pour la restitution des dépouilles des soldats israéliens tués au combat à Gaza, ainsi que pour le retour des civils israéliens qui y sont retenus prisonniers. Et nous continuerons à faire pression pour la décence, l'humanité, l'égalité et la paix pour tous.

M. Kakanur (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordinatrice spéciale adjointe, Lynn Hastings, pour son exposé aujourd'hui. Je remercie également la Directrice exécutive, Yudith Oppenheimer, pour sa participation. Je salue la participation de l'observateur de l'État observateur de Palestine et du représentant d'Israël à la séance d'aujourd'hui.

Le cessez-le-feu du 21 mai a été obtenu grâce aux efforts concertés et aux assurances de la communauté internationale, qui poursuit ses efforts diplomatiques intenses pour négocier un cessez-le-feu à long terme. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible d'exacerber les tensions. L'entrée régulière et prévisible de marchandises à Gaza par des voies vérifiées reste essentielle pour l'acheminement de l'aide humanitaire aux Palestiniens. L'assouplissement par Israël des restrictions à l'entrée de fournitures essentielles à Gaza et à la circulation des patients nécessitant des soins médicaux critiques à Gaza sont des mesures dans la bonne direction ; elles doivent se poursuivre.

L'Inde se félicite de toutes les mesures visant à désamorcer la situation, et encourage les deux parties à prendre de nouvelles mesures pour garantir l'acheminement sans heurts de l'aide humanitaire et d'autres produits essentiels à Gaza. De telles mesures de confiance, suivies d'actions véritables, contribueraient à asseoir le cessez-le-feu.

L'Inde appuie vigoureusement le relèvement et la reconstruction rapides de Gaza. Le rapport de la Banque mondiale sur l'évaluation rapide des dommages et des besoins a estimé les besoins à 485 millions de dollars pour le relèvement immédiat et à court terme. Il est important que la communauté internationale des donateurs soutienne la reconstruction de Gaza

par l'intermédiaire de l'Autorité palestinienne. Nous encourageons toutes les parties palestiniennes à travailler avec l'Autorité palestinienne pour assurer le bien-être de la population de Gaza.

L'Inde et d'autres donateurs internationaux continuent à fournir une aide au développement à l'Autorité palestinienne pour renforcer ses institutions de gouvernance et créer des possibilités de croissance socioéconomique pour les Palestiniens. Toutefois, les tendances négatives sur le terrain en Cisjordanie et à Jérusalem-Est nous éloignent de la solution des deux États et menacent d'annuler toutes les avancées obtenues grâce à ces efforts. Dans ce contexte, nous exprimons une nouvelle fois notre préoccupation face à la possibilité que certains habitants palestiniens des quartiers de Cheik Jarrah et de Silwan à Jérusalem-Est soient expulsés. Ces maisons ont été construites dans le cadre d'arrangements facilités par les Nations Unies.

Nous restons profondément préoccupés par la poursuite des affrontements et l'aggravation des tensions autour de la mosquée Al-Aqsa. Nous réaffirmons la nécessité de respecter le statu quo historique à Jérusalem-Est et dans ses alentours. Dans l'intérêt de la paix et de la stabilité, toutes les parties doivent s'abstenir de déclarations provocatrices et incendiaires. Les échauffourées de la semaine dernière à Jérusalem nous rappellent que les affrontements violents demeurent une possibilité bien réelle. Nous exhortons les dirigeants israéliens et palestiniens à voir plus loin que le simple retour au calme et à entamer un dialogue sérieux afin de régler les problèmes qui compromettent la viabilité de la solution des deux États.

L'Inde a toujours attaché une grande importance à l'amélioration des conditions de vie du peuple palestinien et elle fournit une assistance opportune pour améliorer la situation économique et humanitaire en Palestine. L'Inde a également aidé à construire des écoles, des hôpitaux et des parcs technologiques et elle participe au financement de projets communautaires à impact rapide en Palestine. Nous avons également contribué à la reconstruction de Gaza.

Je conclus en réaffirmant la ferme détermination de l'Inde à trouver une solution juste, pacifique et durable au conflit israélo-palestinien. Cet objectif ne peut être atteint que si deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte dans la paix et la sécurité. Il n'y a pas d'autre voie pour y parvenir que celle des négociations directes. Nous sommes prêts à soutenir tous les efforts de nos partenaires régionaux et internationaux pour

relancer les négociations et le processus de paix, lequel peut assurer un avenir placé sous le signe de l'espoir à tous les Palestiniens et Israéliens.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Hastings et M^{me} Oppenheimer pour leurs exposés détaillés. Je me félicite de la participation des délégations d'Israël et de l'État observateur de Palestine à la séance d'aujourd'hui.

Comme nous l'avons entendu, malgré le cessez-le-feu conclu en mai, la stabilité dans la région reste fragile. De fréquents incidents violents sont signalés, avec le risque qu'ils ne déclenchent une nouvelle fois des affrontements à plus échelle. Nous condamnons donc les récentes incursions sur l'esplanade des mosquées. Nous sommes préoccupés par la poursuite de l'expansion des colonies israéliennes, y compris le transfert de colons, la confiscation de terres, la démolition de logements et le déplacement consécutif de la population palestinienne. Les dernières démolitions en date ont eu lieu à Khirbet Homsa et à Ras el-Tin. La démolition de structures appartenant à des Palestiniens a entraîné le déplacement de 108 personnes, dont 62 mineurs. Ces activités sont contraires aux résolutions du Conseil de sécurité, et nous exhortons donc Israël à respecter les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, et à prendre des mesures pour inverser les tendances négatives sur le terrain, conformément à la résolution 2334 (2016).

Nous relevons que la coopération entre Israël et l'Autorité palestinienne se poursuit dans les domaines civil et de la sécurité. Toutefois, des restrictions budgétaires restent en place pour l'Autorité palestinienne, et nous espérons par conséquent que le différend concernant le transfert des recettes fiscales perçues au nom de l'Autorité palestinienne sera rapidement résolu. Dans le même temps, nous demandons instamment à l'Autorité palestinienne de respecter la liberté d'expression, la liberté d'association et le droit de manifester de la société civile et de faire rapidement toute la lumière sur les circonstances de la mort du militant de la société civile, Nizar Banat. Les responsables de sa mort doivent être traduits en justice.

Nous demandons également qu'une nouvelle date soit fixée pour la tenue d'élections libres, ouvertes à tous et transparentes. La protection des droits de l'homme et la tenue périodique d'élections sont les pierres angulaires du renforcement des institutions dans tout État démocratique.

En ce qui concerne Gaza, nous saluons les efforts de la communauté internationale pour fournir des ressources financières et matérielles pour sa reconstruction, y compris le carburant donné par le Qatar. Nous demandons instamment à Israël de lever le blocus au plus tôt et de faciliter les importations de produits de première nécessité. Nous exhortons également le Hamas à coopérer avec les organismes des Nations Unies afin d'accélérer les efforts de reconstruction dans la bande de Gaza.

Le Mexique condamne les attaques contre Israël, notamment les tirs de roquettes et d'engins incendiaires depuis Gaza, ainsi que les tirs de missiles depuis le sud du Liban. Nous appelons les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à éviter l'usage disproportionné de la force et à cesser les provocations.

Les récents contacts entre la nouvelle Administration israélienne et les Gouvernements de la Jordanie, de l'Égypte et de la Turquie sont encourageants. Nous espérons que cette ouverture se reflètera également dans les relations avec l'Autorité palestinienne, en vue de la reprise des négociations de paix. Il est indispensable de briser le cycle de la violence. C'est pourquoi nous réaffirmons la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du conflit et soulignons notre appui aux efforts de la communauté internationale en ce sens.

Après des années de conflit, nombreux sont les Palestiniens et les Israéliens qui aspirent à vivre en paix et en sécurité. Il s'agit d'un désir légitime. C'est pourquoi nous estimons que la communauté internationale a la responsabilité de promouvoir cet objectif.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordonnatrice spéciale adjointe, Lynn Hastings, de son exposé. Je remercie également Yudith Oppenheimer pour ses remarques pénétrantes.

Qu'il me soit permis de commencer aujourd'hui en renouvelant le ferme appui de la Norvège aux efforts des Nations Unies et du Coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient en vue de garantir un cessez-le-feu durable. En dépit de ces efforts, la situation en Palestine reste tendue et sans règlement. Comme il ressort une nouvelle fois de l'exposé de M^{me} Hastings, ce dont nous avons le plus besoin actuellement, c'est de stabilité et de solutions durables.

En sa qualité de Présidente du groupe de donateurs pour la Palestine, le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux

Palestiniens, la Norvège a convoqué une réunion de travail au début du mois. Le Comité a examiné à cette occasion la situation financière critique de l'Autorité palestinienne et les besoins humanitaires et de développement en Palestine, en particulier à Gaza. Il est positif que, à la suite de la réunion, il y ait eu un contact direct entre le Gouvernement israélien et le Président Abbas pour la première fois depuis plusieurs années.

Nous saluons également l'intention de reprendre les réunions du Comité économique mixte dans le cadre du Protocole de Paris. Le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens reste la seule instance dans laquelle les parties et les donateurs se réunissent pour aider à poser les bases d'un État palestinien en vue d'une solution à deux États mettant fin au conflit. Encouragés par les progrès réalisés à la dernière réunion du Comité spécial et le dialogue qui y a eu lieu, nous attendons avec intérêt la réunion au niveau ministériel qui se tiendra à New York en septembre prochain.

La situation actuelle en Palestine, du point de vue économique et financier mais aussi compte tenu de l'exacerbation des tensions politiques, est peut-être plus grave et plus difficile que jamais. La communauté internationale doit travailler avec les parties pour renforcer l'économie palestinienne et améliorer les conditions socioéconomiques.

Une Autorité palestinienne forte est essentielle à la fourniture de services au peuple palestinien et au développement tant en Cisjordanie qu'à Gaza. Une Autorité palestinienne forte est une Autorité qui est bien financée, qui fonctionne bien, qui est responsable, qui jouit d'une légitimité démocratique et d'un soutien populaire et qui ne tolère pas la violence contre les opposants politiques et les journalistes.

Nous restons préoccupés par la poursuite de l'expansion des colonies, des démolitions de maisons, des expulsions et des actes de violence. Nous prenons note des informations faisant état d'une nette augmentation cette année des démolitions et des expulsions en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Les démolitions répétées de la communauté bédouine palestinienne de Homsa el-Bqaiia et les constructions prévues à Givat Hamatos, qui isoleront Bethléem et le sud de la Cisjordanie de Jérusalem-Est, sont particulièrement troublantes.

Toutes les mesures israéliennes modifiant la composition démographique, le caractère et le statut du territoire palestinien occupé sont illégales au regard

du droit international humanitaire et compromettent gravement les perspectives d'une solution à deux États.

Toutes les parties doivent respecter les droits de l'homme, notamment les droits de réunion et de manifestation pacifique. Nous réaffirmons la nécessité de préserver le statu quo des Lieux saints à Jérusalem-Est.

Je conclurai mon intervention d'aujourd'hui en répétant que la situation actuelle est intenable. La situation financière de l'Autorité palestinienne est critique. Un cessez-le-feu solide n'est toujours pas en place à Gaza et, tant qu'il n'y aura pas de processus politique et tant que l'occupation ne prendra pas fin, les civils continueront de souffrir. La nécessité de relancer de véritables négociations est plus urgente que jamais.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*): Je remercie la Coordinatrice spéciale adjointe, Lynn Hastings, de son exposé circonstancié. Mes remerciements vont également à M^{me} Yudith Oppenheimer pour avoir partagé son point de vue. Je salue chaleureusement la participation des représentants de la Palestine et d'Israël à notre séance aujourd'hui.

Deux mois après l'annonce du cessez-le-feu, nous restons très préoccupés par la persistance des violences dans le territoire palestinien occupé, en particulier en Cisjordanie. La situation sur le terrain reste précaire. Le dernier incident survenu dans le village de Beïta, en Cisjordanie, vendredi dernier, 23 juillet, et d'autres événements similaires qui se sont produits précédemment, sont très troublants. Nous exhortons les autorités israéliennes à s'abstenir de recourir à une force excessive et, en particulier, d'utiliser des balles réelles contre des civils. La rhétorique et les actes de provocation qui ont contribué à la dynamique dangereuse sur le terrain doivent cesser. Ces actions et incidents n'ont fait qu'accentuer les divisions entre Israéliens et Palestiniens et compliquer tous les efforts de paix. Pour mettre fin à ces actes de violence, nous devons nous attaquer aux causes profondes de la situation.

Premièrement, l'occupation qui dure depuis des décennies, les activités de colonisation, les démolitions, la menace d'expulsion forcée et les violations du statu quo des Lieux saints de Jérusalem-Est sont les principales sources de ressentiment qui ont donné lieu aux manifestations. L'incident survenu la semaine dernière à l'avant-poste de colonie illégal d'Evyatar est un exemple typique de la façon dont les activités de colonisation peuvent provoquer des violences. Ces activités constituent l'un des facteurs du conflit.

Nous demandons une fois de plus à Israël de mettre fin immédiatement à ces activités et de maintenir et respecter l'importance historique et le statu quo des Lieux saints de Jérusalem. Nous estimons qu'il est dans l'intérêt des Israéliens eux-mêmes et de leur sécurité d'agir de la sorte.

Deuxièmement, l'absence de progrès dans le processus de paix mine les derniers espoirs de paix. Pendant les périodes d'intensification des combats, comme en mai, nous avons été témoins d'importants efforts pour parvenir à un cessez-le-feu, et nous en sommes reconnaissants. Toutefois, il est tout aussi impératif d'accorder une même attention aux mesures et étapes à long terme. À cet égard, nous nous félicitons des récents signaux positifs qui ouvrent la voie à un dialogue et exhortons les dirigeants de toutes les parties concernées à agir de toute urgence pour relancer le processus de paix. Dans le même ordre d'idées, nous saluons toutes les initiatives visant à amener les parties concernées à un règlement juste, global et durable. Le Viet Nam continue d'appuyer la solution des deux États, y compris la création d'un État de Palestine avec Jérusalem-Est pour capitale, coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues sur la base des frontières d'avant 1967 et d'un règlement négocié, conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU, notamment la résolution 2334 (2016).

Tout au long des décennies de violences sans fin qui ont émaillé ce conflit, ce sont les enfants qui ont le plus souffert. Ils ont été tués ou blessés dans des attaques aveugles. Ils ont été exposés à toutes sortes de violences et d'actes de provocation. Ils ont été privé d'aide humanitaire, d'éducation et de soins médicaux. Leurs maisons ont été démolies. Leurs familles ont été déplacées et beaucoup sont sans abri. Malheureusement, ils ont perdu foi en la capacité de la communauté internationale, des autorités et même de leurs parents à les aider et à les protéger. C'est une tragédie qui a des conséquences non seulement aujourd'hui mais aussi pour les générations à venir.

C'est pourquoi les autorités compétentes et la communauté internationale doivent redoubler d'efforts pour mettre fin à la violence, faire progresser la paix et alléger les souffrances des personnes touchées par le conflit. L'aide humanitaire est plus que jamais essentielle pour la population civile palestinienne, notamment à Gaza. Nous demandons à toutes les parties concernées

de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous saluons le rôle joué par les organismes des Nations Unies pour venir en aide aux personnes dans le besoin, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Nous appelons les donateurs internationaux à continuer d'appuyer les efforts humanitaires et de reconstruction afin d'alléger les souffrances du peuple palestinien.

M. Abarry (Niger) : Je voudrais remercier M^{me} Lynn Hastings et M^{me} Yudith Oppenheimer pour la qualité de leurs exposés sur la situation qui prévaut au Moyen-Orient. Je salue la présence des Représentants permanents d'Israël et de la Palestine, dont les perspectives ont contribué à enrichir nos débats. Comme l'a dit un célèbre auteur, la répétition confère à la Parole l'existence dans la durée.

Il y a de cela deux mois, et après d'intenses efforts diplomatiques, un cessez-le-feu a été trouvé pour mettre fin à l'une des escalades les plus meurtrières dans le cycle de violences entre Israël et la Palestine. Conscients de la fragilité de cette trêve, nous avons également rappelé la nécessité de renforcer, de part et d'autre, les mesures pouvant contribuer à la consolidation du cessez-le-feu mais aussi au retour de l'apaisement et de la confiance entre Israéliens et Palestiniens, afin de favoriser les conditions d'une reprise du processus de paix.

Au regard de la situation que nous observons dans la région depuis quelques temps, cette perspective d'une coexistence pacifique entre ces deux peuples et le retour de la paix semble s'éloigner davantage, laissant toujours planer le spectre de l'instabilité et de la violence.

Les tirs de ballons incendiaires en direction d'Israël, depuis Gaza, sont des actes qui doivent cesser. Cela est aussi vrai pour la politique effrénée de colonisation menée par Israël depuis plusieurs décennies dans les territoires palestiniens, avec son lot incalculable de souffrance et de désolation. Les récentes démolitions du 29 juin à Silwan, dans le quartier occupé de Boustan à Jérusalem-Est, ainsi que celles du 7 juillet dans le village bédouin de Homsa el-Bqaiiaa, situé dans la vallée du Jourdain, sont illustratives de cette politique. Au cours de cette dernière opération, plusieurs structures d'habitation et agricoles, y compris celles financées par la communauté internationale, ont été démolies, laissant près de 65 personnes, dont 35 enfants, sans eau ni nourriture et dépourvues de tout abri contre les fortes températures de la vallée du Jourdain au cours de cette saison.

Très souvent exécutées sur la base de règlements militaires, ces opérations israéliennes interviennent sans qu'une possibilité de recours ne soit donnée aux populations palestiniennes qui, de ce fait, ne peuvent que se soumettre au diktat de la Puissance occupante, qui, dans le meilleur cas, les conduit à des transferts forcés, ou pire, à l'abandon total.

Le Niger rappelle une fois encore que les destructions et la saisie de propriétés privées, tout comme la confiscation de terres et l'implantation de colonies de peuplement en territoires occupés, sont interdites par le droit international. Elles violent les résolutions de l'ONU, y compris la résolution 2334 (2016) ; elles sapent les efforts déployés par la communauté internationale pour le dénouement heureux de ce conflit ; et elles augmentent sans cesse les risques de confrontation entre ces deux peuples.

Du reste, c'est la poursuite de la colonisation, de l'injustice et de la discrimination à l'égard du peuple palestinien qui engendre le mécontentement, la révolte et la violence. Les tragiques événements de mai dernier, tout comme la recrudescence des mouvements de protestation dans les territoires occupés, illustrent bien cette réalité et devraient inciter le Conseil de sécurité, de par ses obligations, à tout faire pour y mettre fin.

À ce stade de mon propos, je voudrais évoquer deux autres aspects tout aussi affligeants liés à la poursuite de la politique de colonisation menée par Israël dans les territoires palestiniens occupés. Il s'agit notamment du traumatisme causé aux enfants palestiniens par la démolition de leurs maisons ainsi que le système d'apartheid découlant des multiples violations des droits humains des Palestiniens. Selon un récent rapport de l'organisation non gouvernementale Save the Children, les démolitions de structures palestiniennes ont délogé au moins 6000 enfants au cours des 12 dernières années. Quatre enfants palestiniens sur cinq dont les maisons ont été détruites par Israël affirment se sentir abandonnés par le monde. La majorité des enfants interrogés présentent également des taux élevés de détresse psychologique, notamment des sentiments de tristesse, de peur, de dépression et d'anxiété. Toutes ces restrictions, arrestations arbitraires et discriminatoires instaurent pour les populations palestiniennes un climat d'humiliation, de peur et d'oppression quotidienne. Ces graves atteintes aux droits des Palestiniens, dont des milliers de femmes et d'enfants, en raison de l'occupation illégale d'Israël devraient nous interpeler et nous inciter à plus d'engagement et de fermeté pour mettre fin à

la désolation et au drame dans lequel se trouvent ces populations depuis plusieurs décennies déjà.

Du reste, c'est à ce prix que nous pourrions espérer le retour de l'apaisement et de la confiance entre Israéliens et Palestiniens, ainsi que des conditions propices à la reprise des pourparlers en vue de la réalisation de la seule solution qui vaille, c'est-à-dire la solution à deux États. Pour donner toutes ses chances à la réalisation de cet objectif, nous appelons la communauté internationale, le Quatuor, les membres du Conseil ainsi que les acteurs régionaux à continuer d'exercer la pression nécessaire en vue de parvenir à l'arrêt de tous les actes et pratiques qui mettent en péril la paix et la coexistence pacifique entre Israéliens et Palestiniens.

Comme la répétition confère à la parole l'existence dans la durée, et pour conclure, ma délégation reste préoccupée par la situation dans la bande de Gaza. Après les bombardements de mai dernier sur cette enclave, les autorités israéliennes ont intensifié les restrictions sur l'entrée et la sortie régulières des marchandises aux points de passage de Gaza. Si ces restrictions se maintiennent davantage, elles auront de graves répercussions sur l'acheminement de l'aide humanitaire, pourtant essentielle pour le redressement et la reconstruction de Gaza, mais aussi sur l'économie de Gaza. C'est pourquoi nous exhortons Israël à plus de compassion à l'égard de la population de Gaza, tant éprouvée, en assouplissant ses mesures afin d'éviter la catastrophe qui se profile à l'horizon.

La Puissance occupante doit assumer ses responsabilités, en vertu du droit international humanitaire, pour protéger les droits des populations sous son contrôle. Le Niger réaffirme que seuls le retour aux paramètres internationaux et la reprise du processus de paix devant conduire à la réalisation de la solution à deux États viables, souverains et indépendants, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, pourraient conduire à une solution acceptée. Aucune solution ne saurait en effet prévaloir sans la prise en compte des droits inaliénables du peuple palestinien.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier la Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, M^{me} Hastings, et M^{me} Oppenheimer de leurs exposés, qui pourraient tous les deux aider le Conseil de sécurité à mieux comprendre la situation et à y accorder une attention plus globale. Je salue également la participation des représentants de la Palestine et d'Israël à la séance d'aujourd'hui.

Deux mois se sont écoulés depuis la fin du dernier conflit dans la bande de Gaza, et pourtant, la situation dans le territoire palestinien occupé reste instable. Les mesures unilatérales israéliennes s'intensifient, ce qui est préoccupant. Rien qu'en juillet, Israël a démoli ou confisqué des dizaines de structures palestiniennes dans des communautés de Homsa el-Bqaiia et Ras el-Tin, déplaçant plus de 100 Palestiniens, y compris des enfants. Juste avant l'Eïd al-Adha, des affrontements ont opposé la police israélienne à la communauté musulmane près de la mosquée Al-Aqsa, ce qui a exacerbé les tensions à Jérusalem-Est.

La Chine exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver les tensions. Israël doit appliquer scrupuleusement les résolutions pertinentes de l'ONU ; arrêter de démolir des maisons palestiniennes et d'expulser les résidents palestiniens ; arrêter l'expansion des colonies ; mettre fin à la violence, aux menaces et aux provocations envers la communauté musulmane ; et continuer de faire respecter le statu quo historique des Lieux saints à Jérusalem.

La situation humanitaire actuelle en Palestine est inquiétante. La communauté internationale doit accroître son aide au peuple palestinien et concourir à la relance de la construction dans la bande de Gaza. Nous demandons instamment à Israël d'honorer en toute bonne foi ses obligations en vertu du droit international, de garantir la sécurité et les droits des civils dans les territoires occupés, de faciliter l'accès des organismes humanitaires et de lever promptement et pleinement le blocus de la bande de Gaza.

La Chine a toujours été attachée aux intérêts du peuple palestinien et a procédé à de multiples reprises à des transferts de fonds d'urgence, acheminé des fournitures pour lutter contre la maladie à coronavirus, ainsi que des doses de vaccins et d'autres formes d'aide humanitaire. Plus tôt ce mois, nous avons fait une donation d'un million de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour appuyer son programme d'aide alimentaire dans la bande de Gaza.

La Chine continuera de fournir une aide indispensable à la Palestine et fera don d'un million de doses de vaccins supplémentaires. Elle s'associera également à l'Égypte et utilisera l'usine d'embouteillage de vaccins construite par les deux pays pour faire don d'un demi-million de doses de vaccins à la population palestinienne de Gaza.

La question palestinienne est la cause profonde des troubles au Moyen-Orient. Le règlement de cette question ne peut être reporté indéfiniment. La Chine reste fermement attachée à la juste cause du peuple palestinien, qui veut exercer ses droits nationaux. Nous sommes pour la création d'un État de Palestine indépendant et pleinement souverain sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale.

Récemment, le Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, a eu des échanges de vues approfondis sur la question palestinienne avec les pays concernés durant sa visite au Moyen-Orient. Il a souligné que la solution des deux États suscitait un consensus international et représentait l'équité et la justice. C'est aussi la seule solution pratique à la question palestinienne.

La Chine a avancé trois idées en faveur de la solution des deux États. Premièrement, l'Autorité palestinienne doit avoir plus de pouvoir et elle doit être autorisée à exercer des fonctions souveraines dans les domaines de la sécurité, des finances et autres, afin d'avoir un contrôle effectif sur les territoires autonomes et occupés. Deuxièmement, il faut aider les factions palestiniennes dans leur quête d'une plus grande unité, afin qu'elles parviennent à une réconciliation interne par la consultation et le dialogue et qu'elles adoptent une position unifiée sur les pourparlers visant à régler la question palestinienne. Troisièmement, il faut encourager la Palestine et Israël à reprendre les pourparlers de paix sur la base de la solution des deux États.

Les négociateurs palestiniens et israéliens sont les bienvenus pour mener des discussions directes en Chine. Dans l'intervalle, la Chine appelle à la tenue d'une conférence de paix internationale dirigée par l'ONU, avec la participation des membres permanents du Conseil de sécurité et de toutes les parties prenantes au processus de paix au Moyen-Orient, en vue de rechercher un règlement global, durable et juste de la question palestinienne, et de permettre aux deux pays de coexister en paix.

Ces idées de la Chine ont reçu des réponses positives de la part des pays de la région, et elles ont été saluées dans une déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de la Palestine, M. Al-Maliki. Nous sommes prêts à travailler avec les parties concernées et la communauté internationale pour mettre en pratique un véritable multilatéralisme, renforcer la coopération internationale, défendre l'équité et la justice, faire de la vision de la solution à deux États une réalité, traduire le

consensus en action et continuer à déployer des efforts inlassables pour instaurer rapidement une paix durable et la stabilité au Moyen-Orient.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Coordonnatrice spéciale adjointe, Lynn Hastings, et M^{me} Yudith Oppenheimer pour leurs exposés détaillés. Nous saluons également la participation des représentants de l'État observateur de Palestine et d'Israël à la séance d'aujourd'hui.

Le Kenya note que, malgré la fragilité du cessez-le-feu, les efforts visant à faire progresser le processus de paix au Moyen-Orient et le réengagement dans le processus politique se poursuivent à différents niveaux, notamment par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies et des Envoyés spéciaux du Quatuor pour le Moyen-Orient, ainsi qu'avec les efforts de médiation régionale menés par les pays voisins. Nous reconnaissons que tout engagement constructif et inclusif entrepris sur toutes les voies, de la voie communautaire à la diplomatie au niveau de la voie « numéro un » – ou voie de l'État – a un rôle essentiel à jouer dans la recherche de la viabilité des efforts de paix.

Comme nous l'avons fait auparavant, nous demandons instamment à toutes les parties de s'abstenir de toute rhétorique incendiaire et de tout acte de provocation et d'incitation qui contribuent à fragiliser davantage la paix à Jérusalem et dans la région. Je réaffirme également la condamnation par le Kenya de tous les actes de violence et autres violations des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2334 (2016), par toutes les parties.

Nous condamnons fermement toutes les attaques terroristes et les actes de terrorisme perpétrés par le Hamas, le Jihad islamique palestinien et d'autres groupes militants, et nous réaffirmons qu'aucune cause ne peut justifier le ciblage délibéré de civils. Nous continuons d'engager instamment le nouveau Gouvernement israélien à résoudre la question des éventuelles expulsions forcées de familles palestiniennes de leurs maisons dans les quartiers de Cheik Jarrah et Silwan à Jérusalem-Est.

Comme le Kenya l'a déjà déclaré, par son aspect pratique et son application intégrale, la résolution 2334 (2016) exige d'aborder les questions des colonies de peuplement, de la continuité territoriale et de la viabilité de la solution des deux États. En effet, l'établissement par Israël de colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé, y compris

Jérusalem-Est, en violation du droit international, reste un obstacle majeur à la concrétisation de la vision d'une solution à deux États, où les deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix, et à l'intérieur de frontières sûres et reconnues fondées sur les lignes de 1967. Nous réaffirmons en outre que l'isolement économique persistant de certaines parties de la région par rapport à l'économie régionale et mondiale au sens large a des répercussions sur la paix, la sécurité et la stabilité de l'ensemble la région du Moyen-Orient.

Le Kenya demande instamment qu'au moment où la reconstruction de la bande de Gaza sera entreprise, des mesures soient également mises en place pour empêcher l'utilisation abusive et le détournement de l'aide par le Hamas et d'autres groupes armés. Nous notons que la récente évaluation rapide des dommages et des besoins à Gaza, entreprise conjointement par le Groupe de la Banque mondiale, l'Union européenne et l'ONU à la suite du conflit de mai 2021, reconnaît que des garanties appropriées doivent être instituées pour empêcher tout détournement, conformément à l'initiative de redressement immédiat. À cet égard, et alors que les consultations relatives à l'évaluation rapide des dommages et des besoins se poursuivent par l'intermédiaire du Comité spécial de liaison, nous insistons sur le fait que l'opérationnalisation rapide d'un accès humanitaire sans entrave aux zones touchées doit être un facteur dans tous les accords, instruments et mécanismes existants, en vue non seulement d'empêcher tout détournement, mais aussi de soumettre des recommandations qui permettraient de remédier globalement à la rigidité économique et à l'économie fermée de Gaza, en coordination avec le rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Le faible taux de vaccination à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est reste préoccupant, notamment en raison du nombre croissant de cas de variant delta signalés. Nous saluons et encourageons les efforts visant à garantir l'équité en matière d'accès aux vaccins et aux soins médicaux.

Je termine en réaffirmant que l'urgence de poursuivre une nouvelle approche après les 11 jours d'hostilités du mois de mai sera déterminante pour parvenir à une stabilisation significative de la situation, à un renversement des tendances négatives sur le terrain et à la création des conditions nécessaires au succès des négociations directes sur le statut final.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants à la Coordonnatrice spéciale adjointe, Lynn Hastings, pour son exposé, et nous avons écouté attentivement l'exposé de Yudith Oppenheimer.

Nous pensons que les principales tâches pour la période à venir sont de renforcer les accords sur le cessez-le-feu et de fournir une aide humanitaire urgente à toutes les victimes, en particulier celles de la bande de Gaza qui en ont besoin. À cet égard, il est essentiel que les deux parties fassent preuve de retenue et s'abstiennent de toute mesure unilatérale et de toute action provocatrice.

Cela concerne en premier lieu les expulsions forcées de Palestiniens, l'expropriation de maisons et de terrains, la construction de colonies de peuplement, les arrestations arbitraires et toute violence. Il est important de garantir le respect du statut particulier et de l'inviolabilité des lieux saints de Jérusalem. Il est également très important d'intensifier les efforts visant à aider les autorités palestiniennes à surmonter les difficultés socio-économiques.

Une influence particulière sur cet aspect de la vie continue d'être exercée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à laquelle les Palestiniens ne peuvent faire face seuls. À cet égard, nous sommes en faveur d'une assistance humanitaire globale pour les Palestiniens dans les territoires occupés et dans les pays voisins, par l'intermédiaire des institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, sans politisation et sans conditions préalables. La coopération israélo-palestinienne est de première importance dans ce domaine.

Les défis que j'ai mentionnés sont des tâches urgentes et pressantes. S'attaquer à ces problèmes contribuera sans aucun doute à stabiliser la situation. Toutefois, il est important de reconnaître que ce type de stabilisation ne signifie pas et ne doit pas signifier que la communauté internationale doit devenir complaisante. Bien au contraire, les événements de mai dernier confirment que, sans un mouvement vers une solution juste à la question palestinienne, la paix et la stabilité ne seront pas atteintes, ni en Palestine ni dans la région dans son ensemble.

Nous considérons que nous ne devons pas perdre de vue, ni reporter à un moment plus favorable,

la tâche de relancer le processus de paix politique, y compris la reprise des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens sur toutes les questions relatives au statut final, sur la base du cadre juridique international largement reconnu. Nous estimons qu'il est important de poursuivre les efforts pour renforcer le consensus international autour d'un règlement de la question palestinienne fondé sur la solution des deux États. Nous insistons tout particulièrement sur le rôle du Quatuor pour le Moyen-Orient à cet égard, qui reste le seul mécanisme internationalement reconnu pour appuyer le processus israélo-palestinien. Nous apprécions également vivement les efforts déployés par l'Égypte pour aplanir les divisions au sein de la partie palestinienne, ce qui est indispensable pour relancer le processus de paix.

À cet égard, nous avons l'intention de poursuivre les efforts à l'appui des activités du Quatuor. Nous demandons à nos collègues du Quatuor d'examiner les initiatives bien connues que nous avons proposées, notamment la convocation d'une réunion ministérielle et de consultations dans un format élargi, avec la participation des États de la région. Nous espérons également que la communauté internationale soutiendra ces initiatives.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordonnatrice spéciale adjointe Hastings et M^{me} Oppenheimer pour leurs exposés. L'Estonie s'associe à la déclaration présentée au nom de l'Union européenne, en sa qualité d'observatrice, et de ses États membres.

Je voudrais tout d'abord évoquer la situation fragile qui règne actuellement entre Israël et Gaza. Il est primordial que les parties continuent de respecter le cessez-le-feu et mettent tout en oeuvre pour éviter de nouvelles violences. Le lancement de ballons incendiaires en direction d'Israël est inacceptable. Israël a le droit de se défendre et d'assurer la sécurité et la protection de sa population civile. Nous appuyons sans réserve les efforts internationaux et régionaux visant à obtenir une paix durable, à permettre la reconstruction de Gaza et à garantir un accès humanitaire sans entrave dans toute la bande. Toutes les parties doivent prendre des mesures pour améliorer la situation humanitaire et socioéconomique à Gaza, tout en tenant compte des préoccupations d'Israël en matière de sécurité.

Les efforts doivent être poursuivis pour créer les conditions nécessaires à la reprise des négociations directes sur la solution des deux États, sur la base du droit

international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. En attendant que ces conditions soient réunies, nous demandons instamment au Gouvernement israélien et à l'Autorité palestinienne de prendre des mesures concrètes pour rétablir la confiance. De nouveaux efforts coordonnés pour lutter contre la pandémie de coronavirus (COVID-19), conjugués à un renforcement de la coopération économique, sont indispensables et profiteraient aux citoyens des deux parties. Nous appelons également toutes les parties à calmer la situation explosive en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Le statu quo concernant les Lieux saints doit être préservé et respecté.

L'Estonie est préoccupée par la poursuite de l'expansion des colonies israéliennes, des expulsions et des démolitions de biens palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Elles sont contraires au droit international et font monter les tensions dans un environnement déjà très tendu. Nous sommes également profondément préoccupés par la mort du militant de la société civile, Nizar Banat, au cours de son arrestation par les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne à Hébron, et par les affrontements entre manifestants et forces de sécurité qui ont suivi à Ramallah. Nous demandons une enquête complète et indépendante sur cet incident. L'exercice de la liberté d'expression doit être garanti pour tous.

Enfin, en ce qui concerne le report des élections en Palestine, nous encourageons toutes les parties prenantes à soutenir les efforts visant à fixer une nouvelle date pour les élections et à garantir que celles-ci seront libres, équitables et ouvertes à tous et qu'elles auront lieu sur l'ensemble du Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Lynn Hastings pour son exposé et, à travers elle, le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient. Je remercie également tous ceux qui, au nom des Nations Unies, travaillent dans le Territoire palestinien occupé pour leurs efforts louables afin de soulager les souffrances du peuple palestinien et d'encourager la paix. Mes remerciements vont également à M^{me} Yudith Oppenheimer pour son exposé.

La communauté internationale a réussi à contenir la récente crise, qui était le résultat de l'agression menée par Israël contre la bande de Gaza et de la poursuite de ses graves violations en Cisjordanie, en particulier à Jérusalem-Est, contre les habitants palestiniens et

les fidèles au Haram el-Charif. Cependant, les colons israéliens, soutenus par les forces d'occupation, continuent de violer la mosquée Al-Aqsa et de commettre des actes d'agression contre les habitants palestiniens de la vieille ville. En outre, les autorités d'occupation poursuivent leurs activités de colonisation et de démolition de maisons, ce qui suscite de sérieuses inquiétudes quant au risque d'une nouvelle escalade et aux graves répercussions qu'elle aurait sur la sécurité et la stabilité de la région.

Face à cette dangereuse situation, la Tunisie appelle une nouvelle fois la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à prendre ses responsabilités et à forcer la Puissance occupante à respecter ses obligations en vertu du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ; à cesser ses violations, ses plans expansionnistes et ses projets de colonisation ; et à renoncer à toutes les actions unilatérales qui pourraient conduire à de nouvelles violences et à une escalade, compromettant ainsi les chances de parvenir à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient. Nous demandons également que les responsables des graves violations du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité dans le Territoire palestinien occupé rendent des comptes et qu'il soit mis fin à l'impunité.

Compte tenu des tensions sur le terrain et de l'absence de toute perspective véritable de règlement du conflit, nous, les membres du Conseil, devons aujourd'hui redoubler d'efforts pour trouver les voies et moyens de faire baisser la tension et de sortir le processus de paix de l'impasse dans laquelle il se trouve, en vue d'une reprise des négociations fondées sur le droit international, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et le mandat convenu.

Nous demandons une nouvelle fois au Quatuor pour le Moyen-Orient d'intensifier ses efforts et de s'impliquer davantage auprès des parties concernées afin de contribuer à créer les conditions nécessaires pour instaurer la paix, mettre fin à l'occupation, permettre la création d'un État palestinien indépendant et souverain dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et de renforcer la sécurité et la stabilité régionales.

La question demeure : combien de temps l'occupation injuste va-t-elle encore se poursuivre, en violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ? Le

Conseil a déjà exprimé clairement sa position sur cette question il y a plus de 54 ans, dans la résolution 242 (1967), qui demandait le retrait des forces d'occupation des territoires palestiniens jusqu'aux frontières du 4 juin 1967. Il nous incombe de veiller au respect des résolutions internationales. La seule façon d'y parvenir est de mener une action conjointe, ferme et efficace, pour que reprennent des négociations sérieuses et crédibles, conformément aux critères convenus et à un calendrier précis.

Compte tenu de l'agression dont la Palestine fait l'objet depuis des décennies et du blocus injuste imposé à la bande de Gaza, qui est continuellement prise pour cible, nous devons accroître le niveau de l'aide et de la réponse humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, tout en intensifiant les efforts de construction et de reconstruction. Étant donné les besoins humanitaires croissants des réfugiés palestiniens, notamment en raison de la menace de la pandémie, il est impératif de répondre aux besoins financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient afin qu'il puisse continuer à fournir ses services vitaux.

Pour conclure, nous réaffirmons que la paix et la sécurité au Moyen-Orient ne seront pas possibles sans une solution juste, globale et durable au conflit israélo-arabe, conformément au droit international et aux résolutions de la légitimité internationale. Toute tentative d'imposer un fait accompli n'y changera rien et ne fera que conduire à de nouvelles tensions, mettant en péril la paix et la sécurité régionales et internationales.

En tant que fervent défenseur des causes justes, la Tunisie restera inébranlable dans l'appui de principe qu'elle apporte au peuple palestinien frère afin de mettre un terme à l'occupation et rétablir ses droits légitimes et imprescriptibles.

M^{me} King (Saint-Vincent-et les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je remercie nos intervenantes de leurs exposés. Je salue également la présence de nos collègues, les représentants d'Israël et de l'État de Palestine, à la séance d'aujourd'hui.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reste solidaire de l'État de Palestine dans sa quête pour vivre à l'intérieur de frontières sûres et sécurisées. En tant que Puissance occupante, Israël a l'obligation de rétablir une vie civile normale pour tous les Palestiniens et de réaliser les droits fondamentaux des résidents du territoire occupé. Il est regrettable qu'au cours des derniers mois, les tensions au

sein de l'État de Palestine aient été attisées de l'extérieur, fragilisant le pays et portant atteinte aux aspirations de son peuple. Notre objectif doit être d'instaurer une paix sûre et durable entre Israéliens et Palestiniens et de consolider les efforts visant à préserver une solution durable à deux États, sans dévier des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Dans cette optique, nous demandons que soit activé le Quatuor pour le Moyen-Orient afin de relancer les pourparlers et les négociations de paix. Il s'agit là d'une priorité urgente.

En ce qui concerne les colonies dans le territoire palestinien occupé, le point fondamental les concernant est qu'elles sont illégales. Le droit international ne laisse place à aucun doute sur cette question. Rappelons qu'en 2004, la Cour internationale de Justice a estimé à l'unanimité que les colonies israéliennes dans le territoire palestinien occupé violaient l'article 49 de la quatrième Convention de Genève. Nous aussi devons agir en tant que membres responsables de la communauté internationale et condamner ces violations du droit international.

Les conséquences de l'occupation israélienne illégale de la Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est, continuent de mettre en évidence la lutte quotidienne des Palestiniens. Saint-Vincent-et-les Grenadines reste préoccupée par la politique israélienne de démolition de maisons et de biens palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est. De même, nous condamnons sans équivoque les dernières destructions entreprises par les forces d'occupation israéliennes dans la communauté bédouine palestinienne de Homsa el-Bqaiaa, dans le nord de la vallée du Jourdain en Cisjordanie occupée. Rien ne saurait justifier de tels actes. La communauté internationale doit mobiliser une action diplomatique rapide et efficace pour mettre un terme à cette politique.

En ce qui concerne la situation dans la bande de Gaza assiégée, nous sommes préoccupés par l'aggravation de la crise humanitaire, qui a été exacerbée par la guerre de 11 jours à Gaza, tandis qu'un cessez-le-feu fragile éloigne le risque d'une reprise des hostilités. La reconstruction de Gaza doit véritablement commencer. Nous nous félicitons des premières mesures prises à cet égard, mais il faut faire beaucoup plus. L'ONU estime que des millions de Palestiniens ont besoin d'une aide humanitaire de toute urgence. Nous appelons une nouvelle fois la communauté internationale à fournir des fonds supplémentaires pour appuyer le budget-programme de l'Office de secours et de travaux

des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. On nous a rappelé aujourd'hui le déficit de 100 millions de dollars et la crise de trésorerie imminente menaçant l'Office.

En outre, il est évident que le blocus illégal imposé par Israël depuis 15 ans a dévasté l'économie de Gaza. À cet égard, nous demandons de nouveau à Israël de lever complètement le blocus de Gaza et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans la région.

Pour terminer, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par Michael Lynk, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, à la communauté internationale pour qu'elle adopte un plan d'action, exhortant notamment Israël à démanteler complètement ses colonies illégales et exigeant que des comptes soient dûment demandés aux dirigeants israéliens responsables de graves violations du droit international dans les territoires palestiniens occupés. Nous saluons par ailleurs la décision prise par le Conseil des droits de l'homme de créer une commission internationale indépendante chargée d'enquêter sur les violations israéliennes des droits des Palestiniens. Dans un moment comme celui-ci, redoublons d'efforts et concentrons-nous sur le renforcement de la protection des droits des populations dans le territoire occupé. Le Ministre Riyad Mansour l'a dit aujourd'hui, cette génération de Palestiniens estime que rien ne peut remplacer leur liberté. Il s'agit d'une aspiration légitime que nous devons concrétiser.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : Je salue la participation de la Coordinatrice spéciale adjointe, Lynn Hastings, et de M^{me} Oppenheimer, Directrice exécutive d'Ir Amim, et les remercie des exposés détaillés qu'elles ont présentés aujourd'hui.

Je tiens également à saluer la participation de l'Ambassadeur Erdan et de l'Ambassadeur Mansour.

Si dans l'ensemble le cessez-le-feu conclu en mai tient toujours, il reste fragile. L'Irlande réaffirme que toutes les mesures unilatérales, qui menacent le cessez-le-feu et compromettent les perspectives d'une solution à deux États, doivent être évitées. Les causes profondes du conflit israélo-palestinien doivent être traitées.

Nous soulignons que les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par le conflit, comme on l'a vu durant la récente escalade en mai. Elles doivent faire partie intégrante des efforts visant à garantir une paix durable.

Nous continuons à être préoccupés par des tendances inquiétantes sur le terrain. L'Irlande condamne les démolitions et les saisies effectuées au début du mois dans les communautés de Homsa el-Bqaiia et Ras el-Tin, dans la zone C de la Cisjordanie occupée. L'augmentation du rythme des démolitions, y compris de structures financées par des donateurs, en Cisjordanie depuis le début de l'an 2021, est très alarmante. Nous avons constaté une hausse du nombre total de structures visées et de personnes déplacées au cours des six premiers mois de 2021 par rapport à la même période en 2020.

La dernière démolition de masse à Homsa el-Bqaiia constitue la sixième vague de démolitions ou de confiscations subies par cette communauté. Ce cycle inquiétant a de graves conséquences pour les populations touchées. Il existe un risque particulier d'effets à long terme sur les enfants, dont le sentiment de sécurité est fondamental pour leur développement. L'Irlande appelle les autorités israéliennes à mettre fin à la démolition inutile de maisons et de biens palestiniens et à garantir l'accès humanitaire aux populations qui en ont besoin, conformément à la quatrième Convention de Genève.

L'Irlande est également très préoccupée par les éventuelles expulsions de familles de leurs maisons à Jérusalem-Est, notamment à Cheik Jarrah et Silwan, une source de tensions, qui compromet gravement les perspectives de paix. Il est impératif que ces expulsions n'aient pas lieu et que les familles soient autorisées à rester chez elles et à vivre dans la dignité et en sécurité. Les événements récents soulignent une fois de plus l'importance de maintenir le statu quo sur les Lieux saints.

Je renouvelle l'appel de l'Irlande à Israël pour qu'il mette un terme à toute activité de colonisation dans le territoire occupé, y compris à Jérusalem-Est. Ces mesures sont illégales au regard du droit international et se poursuivent à un rythme alarmant, malgré les appels répétés du Conseil pour qu'il y soit mis fin immédiatement et complètement. De plus, l'Irlande souligne que les personnes exerçant leurs droits à la liberté de réunion, d'association et d'expression pacifiques doivent être protégées et que ces droits doivent être respectés.

Nous prenons note de la création d'une commission d'enquête par le Président du Conseil des droits de l'homme, qui sera présidée par Navi Pillay, et nous exprimons notre soutien à la commission dans l'exécution de son mandat.

Dans la bande de Gaza, notre priorité immédiate doit être le relèvement après le dernier cycle de conflit. La Banque mondiale, l'ONU et l'évaluation rapide des dommages et des besoins menée par l'UE ont conclu qu'il fallait mobiliser près d'un demi-milliard de dollars pour le relèvement immédiat et à court terme. Un appui intégré et robuste est essentiel pour garantir une reconstruction et un relèvement durables qui jouent en faveur du peuple palestinien et renforcent ses institutions. Néanmoins, en fin de compte, seul un règlement politique permettra de régler les problèmes à Gaza et dans tout le territoire palestinien occupé, et nous devons redoubler d'efforts à cette fin.

En tant que principale organisation internationale active à Gaza, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a un rôle crucial à jouer. Alors que l'environnement opérationnel est de plus en plus complexe, nous encourageons vivement les donateurs internationaux à appuyer les appels d'urgence de l'UNRWA et à accroître leur appui. L'Irlande demande de nouveau Israël de mettre fin au blocus de Gaza.

Je souhaite aborder brièvement la situation en Syrie. L'Irlande appuie les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen, et souligne qu'un règlement politique négocié, avec la participation pleine, égale et véritable des femmes et l'inclusion des jeunes, est le seul moyen de remédier au conflit syrien. Nous exhortons le Gouvernement syrien à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial afin qu'une sixième session digne d'intérêt de la Commission constitutionnelle puisse commencer.

Enfin, en ce qui concerne le Liban, nous suivons avec une préoccupation croissante la crise politique et socioéconomique en cours dans ce pays. Nous saluons la nomination de Najib Mikati en tant que nouveau Premier Ministre, et nous appelons tous les dirigeants politiques libanais à faire passer le peuple libanais au premier plan et à former un Gouvernement inclusif afin que la réforme et le relèvement dont le pays a tant besoin puissent débiter.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordinatrice spéciale adjointe, M^{me} Hastings, et M^{me} Oppenheimer de leurs exposés.

Je partage les préoccupations déjà exprimées concernant la situation actuelle sur le terrain. Dans ce contexte, il reste crucial que toutes les parties prennent

des mesures pour éviter d'exacerber les tensions afin de prévenir une nouvelle escalade.

Le Royaume-Uni condamne une fois de plus sans équivoque le comportement incendiaire et les attaques aveugles du Hamas contre Israël, notamment l'utilisation d'engins incendiaires. Nous appelons de nouveau le Hamas et les autres groupes terroristes à mettre fin définitivement aux tirs de roquettes contre Israël.

Le Royaume-Uni a clairement fait savoir que les activités de colonisation israéliennes représentent un obstacle à la paix. Le nombre de démolitions est en augmentation, et nous avons assisté ce mois à des démolitions et des confiscations massives particulièrement préoccupantes dans les communautés de Homsa el-Bqaiia et Ras el-Tin. Les démolitions sont illégales au regard du droit international, hormis dans les circonstances les plus exceptionnelles.

Nous demeurons également préoccupés par le nombre élevé de foyers palestiniens à Jérusalem-Est qui font l'objet de procédures d'éviction et de démolition pendantes, notamment à Cheik Jarrah et Silwan. Le Royaume-Uni reste fermement opposé au projet israélien de démolition de Khan el-Ahmar, et nous exhortons une fois de plus Israël à revenir sur ses plans.

Nous restons préoccupés par le grand nombre de Palestiniens tués dans des affrontements avec les forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie. Rien qu'au cours de la semaine écoulée, deux enfants palestiniens ont été tués par balle par les forces de sécurité israéliennes. Les enquêtes israéliennes sur les accusations d'emploi excessif de la force doivent être approfondies et les responsables doivent rendre des comptes. Les violences commises par des colons restent également une source de préoccupation.

À Jérusalem, nous demandons instamment que des mesures soient prises pour régler les tensions au Haram el-Charif/mont du Temple. La Direction des awqaf et les autorités jordaniennes et israéliennes doivent s'employer ensemble à rétablir et à maintenir le statu quo historique, notamment en veillant à ce que les activités de maintien de l'ordre soient adaptées au caractère sacré du site.

En ce qui concerne Gaza, nous devons continuer de répondre aux besoins humanitaires immédiats et nous efforcer d'apporter une solution humanitaire à long terme. Nous saluons l'engagement pris par Israël d'autoriser l'accès des articles énumérés dans le plan d'aide humanitaire des Nations Unies. Nous demandons

instamment à ce que soit établi un accès régulier et prévisible à destination et en provenance de Gaza, conformément au droit international humanitaire, pour les acteurs et les fournitures humanitaires, les matériaux de reconstruction et à des fins médicales.

Enfin, nous nous félicitons des échanges constructifs qui ont eu lieu à la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens tenue le 6 juillet, et nous accueillons avec satisfaction les signaux positifs envoyés par les deux parties en vue de reconstituer le Comité économique mixte. Un comité économique mixte efficace est essentiel en vue d'appuyer le relèvement de l'économie palestinienne et de garantir la viabilité de l'Autorité palestinienne. Nous encourageons les parties à avancer à un rythme soutenu, et nous sommes disposés à apporter notre appui.

Pour terminer, je tiens à dire qu'il n'est pas trop tard pour inverser les tendances négatives, rétablir la confiance et œuvrer à l'instauration d'un cessez-le-feu durable et d'une paix globale. Nous saluons la prompte collaboration entre le Gouvernement israélien et les dirigeants palestiniens, ainsi que la collaboration entre Israël et les partenaires régionaux. Nous exhortons toutes les parties à saisir cette occasion d'agir, à lutter contre les menaces immédiates et à long terme contre la paix et la stabilité et à promouvoir une solution à deux États sur la base des lignes de 1967. Le Royaume-Uni reste pleinement déterminé à jouer son rôle dans ces efforts.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie la Coordonnatrice spéciale adjointe et M^{me} Oppenheimer pour leurs interventions.

Il est plus que jamais nécessaire pour le Conseil de se mobiliser pour préserver la perspective de la solution des deux États, ayant tous deux Jérusalem pour capitale. Seule cette solution peut répondre aux aspirations des peuples israélien et palestinien et assurer la sécurité de tous et la stabilité de la région.

L'heure est venue d'ouvrir une nouvelle page sur le dossier israélo-palestinien. Les derniers échanges entre Israéliens et Palestiniens montrent une volonté de reprendre le dialogue. Cette volonté doit se matérialiser par des petits pas réciproques visant à rétablir la confiance. C'est ce que la France encourage aux côtés de ses partenaires allemand, égyptien et jordanien. Nous souhaitons approfondir notre relation avec le nouveau

Gouvernement israélien. Nous saluons la poursuite de la normalisation entre Israël et plusieurs États arabes, ainsi que le réengagement des États-Unis aux côtés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Il est vital que les parties s'abstiennent de toute mesure unilatérale pour permettre ce nouveau départ et éviter un nouvel embrasement. La France est préoccupée par le niveau record atteint cette année en matière de démolitions et de confiscations de structures palestiniennes en zone C, dont certaines sont financées par la France et ses partenaires européens. Nous avons condamné les nouvelles démolitions à Khirbet Homsa, qui sont contraires au droit international humanitaire et aux résolutions du Conseil. Nous appelons également Israël à suspendre les procédures d'éviction à Silwan et Cheik Jarrah, Le statu quo sur les lieux saints doit également être respecté.

L'apaisement des tensions passe aussi par une consolidation de la cessation des hostilités à Gaza, à travers des arrangements durables qui permettent la reconstruction et une plus grande liberté de mouvement des biens et des personnes. Cela passe également par un plein accès humanitaire à l'ensemble des territoires palestiniens et une coopération accrue entre Palestiniens et Israéliens dans l'intérêt commun des deux peuples.

Il est nécessaire, enfin, d'améliorer la gouvernance palestinienne. La France regrette la décision du Président Abbas de reporter les élections qui auraient permis de renouveler la légitimité démocratique des institutions palestiniennes. Elle appelle l'Autorité palestinienne à proposer un nouveau calendrier électoral dans les meilleurs délais. Elle réitère également son attachement à la liberté d'expression et au respect des droits de l'homme dans les territoires palestiniens. Des institutions démocratiques fortes, fondées sur le respect de l'état de droit, demeurent indispensables pour la construction d'un État palestinien viable.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste. Avant de lever la séance, je tiens à préciser que les déclarations écrites reçues d'ici la fin de la journée seront consignées dans un document regroupant l'ensemble des déclarations soumises au titre de la présente séance.

La séance est levée à 12 h 20.